

[FENÊTRES] SUR COURS



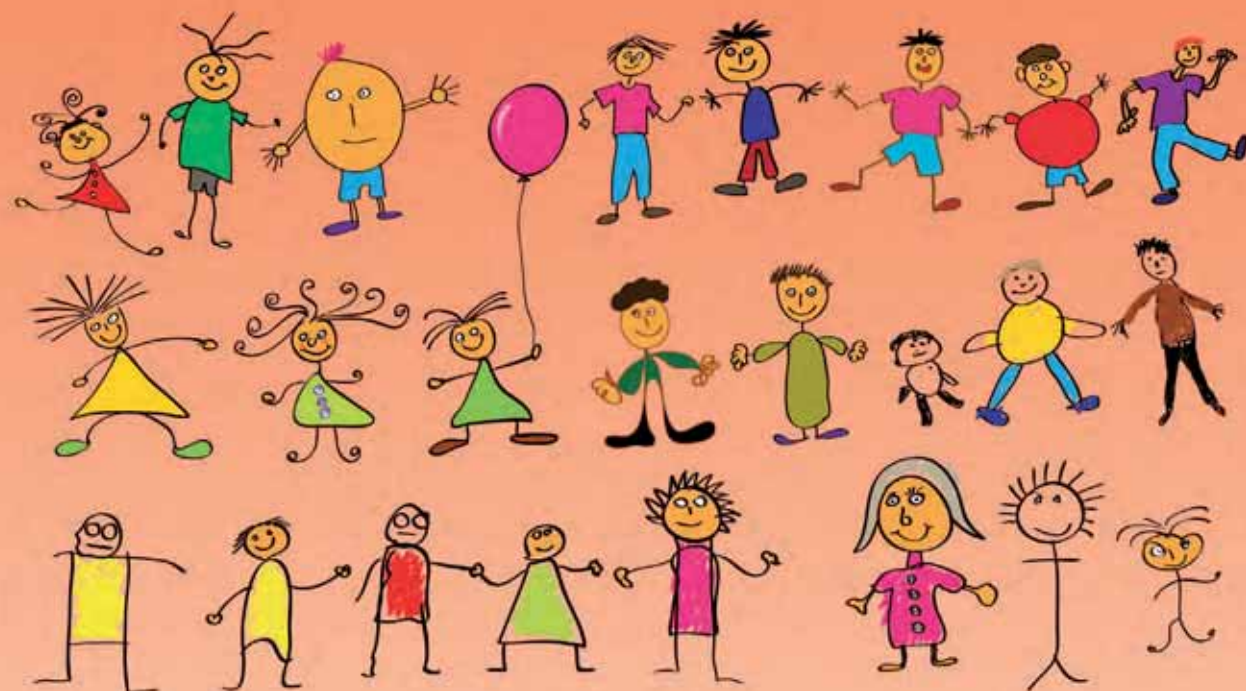
SNUipp - FSU
HEBDOMADAIRE
N°366
12 MARS 2012
ISSN1241-0497

Maternelle :
Au commencement
était le langage

CARTE SCOLAIRE
Le ministre
ne tient pas
ses comptes

GRAND ENTRETIEN
Bernard
Stiegler

La réussite de tous ?



un enjeu primaire dès la maternelle.

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



A LA UNE
Maternelle : au commencement était le langage



[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 44 08 69 30
E-mail : fsc@snuipp.fr

SOMMAIRE 5

L'ENFANT A L'ÉCOLE
APPRENTISSAGES ET RÉSEAUX
SOCIAUX

6

L'ACTU SYNDICALE ET SOCIALE
LE VOTE DES ENSEIGNANTS

10

GRAND ANGLE
L'ÉCOLE FACE AU MAL
LOGEMENT

12

DOSSIER
MATERNELLE : AU
COMMENCEMENT
ÉTAIT LE LANGAGE

18

MÉTIER
ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

24

RESSOURCES
CAHIER DE VIE NUMÉRIQUE
EN GRANDE SECTION

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE
PIERRE JOXE ET LA JUSTICE
DES MINEURS

30

GRAND INTERVIEW
BERNARD STIEGLER

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Marianne Baby, Ginette Bret,
Lydie Buguet, Judith Fouillard, Claude Gautheron,
Pierre Magnetto, Vincent Martinez, Philippe Miquel,
Jacques Mucchielli, Catherine Saulais,
Sébastien Sihr.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Coup d'arrêt

✳ Alors que la campagne électorale bat son plein, la période des cartes scolaires se poursuit dans les départements avec toujours autant de contestations, marquant une opposition farouche au démantèlement toujours plus rude de l'école et de son fonctionnement : suppressions massives de classes, de postes de RASED, de remplaçants... La rentrée 2012 s'annonce intenable si rien n'est fait pour stopper l'hémorragie. Les enseignants ne retrouveront pas « l'envie » si une considération certaine ne leur est pas redonnée en terme de conditions de travail et de rémunérations.

Et si Nicolas Sarkozy semble reconnaître ses erreurs avec ses propos furtifs sur l'arrêt du non remplacement d'un professeur des écoles sur deux partant en retraite, personne n'est dupe de ses nouvelles promesses, après cinq années de réformes calamiteuses. Mise à l'index des immigrés, orientation précoce des élèves,... Notre projet pour l'école, pour une société plus juste et plus égalitaire, ne trouve aucun écho dans les discours de Sarkozy, Chatel ou Guéant. A la veille d'échéances électorales importantes, le SNUipp-FSU porte ses propositions auprès de l'ensemble des candidats. Et quel que soit l'avenir qui se dessine, nous serons toujours là pour défendre notre conception du système éducatif et la réussite de tous les élèves.

Judith Fouillard



EN BREF

SÉNÉGAL

LES LANGUES NATIONALES AU CP ET AU CE1

Le Sénégal s'est engagé dans une « initiative importante avec 8 autres pays africains ».

La décision est prise: à partir d'octobre 2012, les langues nationales seront réintroduites au niveau du cycle primaire. Le français, langue scolaire, ne sera quant à lui introduit qu'à partir du CE2.

ÉTATS-UNIS

LE MOUVEMENT DES « INDIGNÉS DE L'ÉDUCATION »

Pour en finir avec l'inflation des évaluations, des milliers de parents et d'enseignants projettent d'occuper le ministère de l'éducation à Washington du 30 mars au 2 avril. Ils dénoncent la loi « No child left behind in

race to the top » qui consacre la mise en concurrence des établissements, des enseignants et des élèves, dans une logique dictée par le profit et l'idéologie politique plutôt que par les besoins réels des élèves.

JAPON

ENFILEZ LES KIMONOS

Déjà depuis 2006, le gouvernement poussait les écoles à promouvoir « la valeur de la tradition et de la culture », en encourageant l'enseignement des arts martiaux ou de la danse. A partir du mois d'avril, la pratique d'un art martial deviendra obligatoire au Japon. Les écoles pourront opter pour différents sports comme le sumo ou le karaté mais c'est le judo qui obtiendra la première place.

REMUNÉRATION

LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS MAL PAYÉS

Selon l'étude de la commission européenne « Chiffres clés de l'éducation en 2012 », la France est avec la Grèce le seul pays de l'UE au sein duquel les salaires des enseignants n'ont pas progressé en dix ans. Ils ont même régressé très fortement en euros constants (plus de - 20% pour le premier degré en France). Un effort important a été fait dans tous les autres pays pour revaloriser la profession enseignante. L'augmentation de salaire en valeur absolue est générale et peut même atteindre



40% dans certains pays, même si elle n'est pas toujours suffisante pour permettre aux enseignants de conserver leur pouvoir d'achat (Belgique, Pologne). L'attractivité des métiers de l'enseignement dépend de deux facteurs principaux : le caractère plus ou moins protecteur du statut, et les salaires. Dans une période où de nombreux pays ont à craindre une pénurie rapide d'enseignants, la différence entre le salaire des débutants, le salaire maximum, et le temps moyen nécessaire pour passer de l'un à l'autre, a été observée avec attention. Manifestement, les enseignants dont les salaires augmentent de manière significative tout au long de leur carrière sont moins enclins à quitter la profession que ceux dont les salaires ne progressent pas au-delà des premières années d'expérience. En France, le salaire maximum est environ le double du salaire d'un débutant et il faut un peu plus de 20 ans pour l'obtenir. CLAUDE GAUTHERON

Carte scolaire : le ministre ne tient pas ses comptes

Classes fermées, RASED supprimés, postes de remplaçants, de PEMF, de conseillers pédagogiques..., l'ampleur des attaques sur le premier degré est inacceptable. Le SNUipp-FSU a écrit au ministre pour qu'il révisé la carte scolaire dans son ensemble.

En juin 2011, Nicolas Sarkozy avait promis de « sanctuariser » l'école primaire, c'est-à-dire de maintenir le nombre de classes. « Cet engagement sera tenu », répétait Luc Chatel en février, pour rassurer. Une déclaration qui sonne faux car dans les départements la réalité s'annonce tout autre. Le SNUipp a réalisé la compilation des mesures prises dans les départements et les comptes montrent que le solde des fermetures et des ouvertures de classes ne sera pas nul à la rentrée 2012. Sur 95 départements, ce sont même près de 1407 classes dont 200 en éducation prioritaire qui devraient disparaître à la rentrée prochaine. Tout aussi préjudiciable aux élèves, les postes RASED subissent une coupe franche jamais vue. Près de 2000 d'entre eux manqueront à l'appel dont 1200 maîtres E et 800 maîtres G. Enfin, les fermetures portent aussi sur une multitude de postes indispensables au bon fonctionnement de l'école. Ainsi, disparaissent 846 postes de remplaçants, 100 maîtres-formateurs qui accompagnent les enseignants stagiaires, 143 conseillers pédagogiques, et 460 postes de soutien en éducation prioritaire. Le SNUipp-FSU s'est adressé par courrier au ministre pour lui demander de revoir les mesures de carte scolaire. Dans tous les départements, les instances compétentes doivent à nouveau être réunies afin de réexaminer toutes les mesures de fer-



meture de classes et de postes. Luc Chatel cédera-t-il ? Il a depuis déclaré dans la presse que la carte scolaire n'est pas à ce jour figée. Chiche! répond le SNUipp qui demande le gel des suppressions de postes. D'ici la rentrée, la carte scolaire doit évoluer.

LYDIE BUGUET

SAUVEZ LES RASED, SIGNEZ L'APPEL

Le collectif RASED appelle à signer un appel* pour que l'aide spécialisée ne soit pas supprimée pour 250 000 élèves. La nouvelle vague de suppressions massive de postes de RASED programmée cette année portera à près de 5000 le nombre de postes d'enseignants spécialisés de RASED détruits depuis 2008. Pour le collectif, attaquer les RASED c'est notamment « supprimer le regard bienveillant des enseignants spécialisés sur les élèves en difficulté, laisser des enfants, pour lesquels la réponse pédagogique du maître de la classe n'est pas suffisante, s'enfoncer résolument dans l'échec scolaire, la violence ou l'exclusion » et c'est « aussi ne plus accompagner les familles et laisser des enseignants désarmés par des enfants qui n'apprennent pas ». Il rappelle par ailleurs que l'aide personnalisée et les stages ne peuvent en aucun cas remplacer les RASED. *www.appeldesrased.fr

Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion à l'IFOP



Vote enseignant : rassemblé à gauche

Quel est le principal enseignement de votre sondage* ?

Le premier constat, c'est que plus que jamais le corps enseignant vote à gauche. Ce n'est pas une surprise, mais c'est l'ampleur du phénomène qui le rend notable : François Hollande recueille 79% des intentions de vote au 2^e tour ! Cela s'explique sans doute par une tradition historique mais aussi par un rejet profond de Nicolas Sarkozy.

Constatez-vous de grands changements par rapport

aux élections précédentes ?

En 2002 et 2007, l'électorat enseignant avait volontiers pratiqué la dispersion des voix à gauche. En 2002, ce phénomène avait même valu à Lionel Jospin de ne pas atteindre le 2^e tour. En 2007, le vote à gauche était demeuré important, même si certains propos de Ségolène Royal ont suscité un certain émoi, et reporté une partie des voix enseignantes sur un vote à droite, en faveur de Nicolas Sarkozy ou de François Bayrou. Cette année on a le sentiment que les enseignants votent en fonction de cette histoire: 46%

annoncent voter pour le PS dès le premier tour, 10% pour Jean-Luc Mélenchon, 6% pour Eva Joly et 0,5% pour les candidats d'extrême gauche.

La donne peut-elle changer ?

Chez les enseignants, on ne sent pas une adhésion sans faille aux propositions de François Hollande. Si 70% d'entre eux sont favorables à la création des 60000 postes, seulement 50% pense qu'il le fera. Mais pour l'instant son équipe n'a pas commis de « faute » sur les sujets qui fâchent. A l'autonomie des établissements,

la présence des enseignants en dehors des heures de cours, les pouvoirs renforcés pour les chefs d'établissement, les enseignants disent massivement non. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la question de l'autonomie des établissements, qui recueillait 41% d'avis favorable en 2007, n'en obtient plus que 32%. Elle apparaît aujourd'hui comme la pierre angulaire de la politique libérale sur l'école.

PROPOS RECUEILLIS PAR LYDIE BUGUET

*Sondage ifop : Les intentions de vote des enseignants pour l'élection présidentielle de 2012



PRÉSIDENTIELLE

LE SNUIPP PROPOSE

Dans un triptyque joint à ce numéro, le SNUipp-FSU fait des propositions concrètes pour l'école. Formation, argent de l'école, plus de maîtres que de classes, rémunérations... autant de sujets que le SNUipp entend mettre en débat en cette période électorale. « Il faut maintenant un débat de qualité sur l'avenir de l'école, sans démagogie ni caricature, mais avec sérieux et intelligence » affirme le syndicat.

L'ÉDUCATION EST NOTRE AVENIR

LE COLLECTIF S'ENGAGE

Les organisations réunies dans le collectif « L'éducation est notre avenir » appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations contre les suppressions de postes dans les premier et second degrés, la destruction des RASED, la dégradation des conditions de travail... Pour elles, il est indispensable d'interpeller les élus qui briguent le suffrage des citoyens pour que cessent les suppressions de postes. Les organisations demandent un autre collectif budgétaire permettant des mesures d'urgence dès la rentrée 2012, mais aussi une loi

d'orientation et de programmation pour une politique scolaire et universitaire radicalement nouvelles, et l'ouverture d'un véritable dialogue social.

LES COMPTES DU SNUIPP

Le SNUipp-FSU est en mesure de dresser un panorama des arbitrages rendus par les inspecteurs d'académie pour supprimer les 57000 postes du budget 2012. Pour la plupart, ils sont consultables sur les sites des inspections académiques.

➤ Rubrique Les syndicats et les communiqués



25,9%

EN BREF

PARITÉ

C'est le taux de femmes recteurs de l'Education nationale. Rappel utile à l'heure où la loi tente de renforcer la parité dans la haute fonction publique avec l'instauration d'un quota de 40% de femmes en 2018. Elles représentent 39% des IA-IPR et 44,6% des IEN pour 81% des enseignants du 1^{er} degré.



PERMUTATIONS

STATISTIQUES PARTICIPATION

Le SNUipp a détaillé les 16 956 demandes de participation aux permutuations informatisées département par département (demandes de sorties du département et demandes d'entrées en vœu 1, dont les rapprochements de conjoint). Un document à lire en regard des résultats des mutations inter départementales 2012 qui devraient intervenir lundi 12 mars.

➤ Rubrique [La carrière/Mutations-CAPN](#)

LOI GROSPELLIN

LE SNUIPP ÉCRIT AUX SÉNATEURS

Suite à l'adoption par l'Assemblée nationale en procédure accélérée de la proposition de loi du député J. Groperrin qui permet de supprimer définitivement toute trace des IUFM dans la loi, le SNUipp s'est adressé aux sénateurs pour les exhorter à ne pas voter cette proposition au Sénat. Le Sénat n'a pas inscrit l'examen de cette proposition de loi avant la session parlementaire, ce qui repousse les décisions après les élections législatives. Affaire à suivre.

DRIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

LE MINISTÈRE RÉPOND AU SNUIPP

Dans un courrier daté du 21 février, le ministère rassure le SNUipp-FSU à propos de deux aspects oubliés dans la nouvelle circulaire portant sur la mise en oeuvre du droit individuel à la formation. Le SNUipp avait en effet remarqué que la référence aux droits acquis depuis 2007 en matière de volume horaire mobilisable n'apparaissait pas dans le texte du 14 novembre 2011. Sur ce point, la DGRH confirme bien que

ces droits perdurent. Ils correspondent donc toujours à vingt heures par année de service à temps complet, cumulables depuis 2007, et restent plafonnés à 120 heures.

ALTERNANCE DÈS LA 4ÈME

NON À LA SÉLECTION PRÉCOCE

En publiant au Journal Officiel un arrêté relatif aux dispositifs d'alternance personnalisés durant les deux derniers niveaux de l'enseignement au collège, le ministre tente de marquer une nouvelle étape dans la destruction du collège pour tous, lieu de scolarisation de toute génération. Réinstaurer une orientation précoce en 4^e est un retour en arrière de près de 50 ans. Le SNUipp dans la FSU rappelle son attachement à une scolarité commune tout au long du collège.



Journée de carence : austérité pandémique

L'instauration d'une journée de carence dans la Fonction publique consiste à ne pas verser de rémunération le premier jour de l'arrêt maladie. Une lettre de pétition est lancée par le SNUipp-FSU.

La journée de carence dans la fonction publique est une nouvelle mesure du plan de rigueur gouvernemental qui touchera les 5,3 millions d'agents de la fonction publique... et rapportera 130 millions d'euros à l'Etat et non pas à la sécurité sociale. Initialement cette journée de carence était présentée par le gouvernement comme une mesure d'équité avec les salariés du privé qui ont 3 jours de carence. Un alignement qui est inéquitable puisque les conventions collectives couvrent intégralement près de 80% des salariés de droit privé qui ne perdent donc pas de rémunération... Comme les autres fonctionnaires, les 340 000 enseignants du 1^{er} degré se verront prélever 1/30^e de leur traitement, primes et indemnités, pour tout congé maladie pris à partir du 1^{er} janvier 2012. En revanche, aucune cotisation (retraite, CSG, CRDS...) ne sera retenue et le jour de carence comptera

comme service effectif pour la retraite. Le délai de carence ne s'appliquera pas aux accidents de service, de travail, aux maladies professionnelles ou arrêts de longue durée. Il n'affectera pas non plus les congés de maternité ni les arrêts supplémentaires liés à un état pathologique de la grossesse. Enfin, il n'y aurait pas de décompte d'un nouveau jour de carence en cas de prolongation d'un arrêt maladie si la reprise du travail n'a pas dépassé les 48h. L'ensemble des organisations syndicales continuent de dénoncer le caractère injuste et inéquitable de cette mesure, notamment dans l'éducation car l'exercice du métier expose davantage les agents aux maladies contagieuses dites infantiles. Le SNUipp-FSU lance une lettre pétition exigeant l'arrêt de cette mesure injuste. Elle est à envoyer au Président de la République. VINCENT MARTINEZ

101 MANIFS POUR L'ÉCOLE

TOUTE LA PRESSE EN PARLE

En lançant mi-janvier son appel à 101 manifestations, le SNUipp entendait bien continuer à demander la fin du un sur deux non remplacé, décliné cette année en 5700 suppressions de postes, pour 3000 élèves en plus. Pari réussi : partout sur le territoire à l'occasion de la tenue des CTSD et CDEN, mais aussi plus localement dans les écoles touchées, manifestations, rassemblements, actions spectaculaires ont placé l'école sous les projecteurs médiatiques. Grèves majoritaires comme en Haute-Vienne, dans l'Ain, le Var, l'Aveyron, le Finistère, l'Orne ou la Seine-et-Marne; rassemblements records à Périgueux, à Saint-Etienne ou à Laon. Les RASED, durement frappés par près de 2000 suppressions, ont été mis au centre des préoccupations : réunions publiques, signatures de motions, de pétitions, affichages dans les écoles... La Presse s'est faite l'écho des multiples actions souvent construites dans un cadre unitaire à l'initiative du SNUipp, toujours associant parents et enseignants. Une campagne loin d'être vaine. Aujourd'hui l'école s'est invitée dans la campagne électorale dont elle constitue l'un des enjeux prioritaires.



EN REGION

POITIERS

GARE À L'AGART !

Le SNUipp de Charente-Maritime a déposé plainte auprès de la CNIL contre l'utilisation, les jours de grève, du logiciel AGART (Aide à la Gestion Automatisée de Retenue sur Traitement) expérimenté dans l'académie de Poitiers et destiné au pointage des enseignants non-grevistes. Il demande son retrait avant sa généralisation et demande que le choix soit laissé à chacun de pouvoir indiquer par voie papier ou voie électronique sa position en période de grève : présent, absent autorisé ou gréviste.

RHÔNE

L'UNIVERSITÉ DU SNUIPP69

Le SNUipp du Rhône lance sa première Université de printemps à Lyon les 28, 29 et 30 mars. Au programme : les enfants difficiles avec D. Ephritikhine, psychologue clinicien ; l'Education Prioritaire avec D. Frandji, sociologue à l'ENS de Lyon ; les enfants de 2 à 6 ans avec F. Carraud, maître de Conférences en Sciences de l'Education ; comment accroître le niveau de lecture et d'écriture à l'école avec Y. Chenouf, de l'AFL... S'informer, échanger, débattre, proposer : un événement à ne pas manquer.

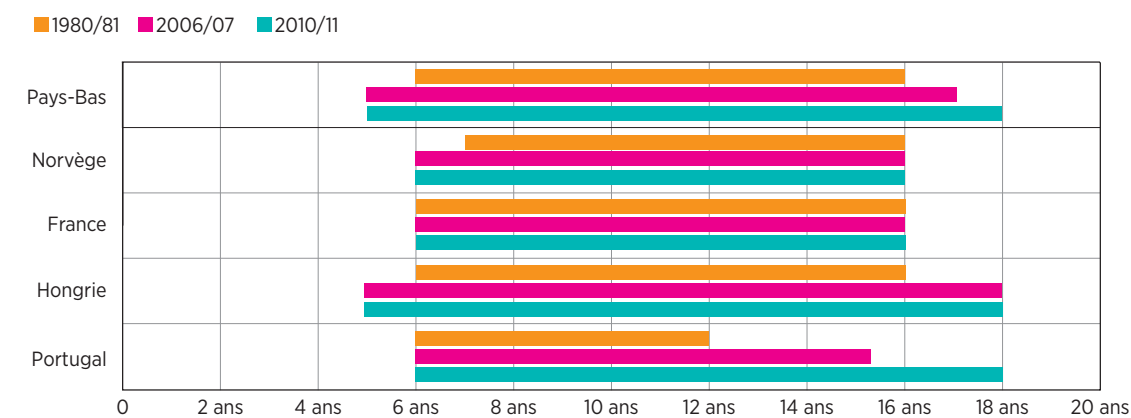
BAS-RHIN

STAGES RAN DE PLUS EN PLUS TÔT

L'IA du Bas-Rhin a décidé d'instaurer des stages de remise à niveau, prévus à l'origine pour le CM, pendant les vacances de printemps pour les élèves en difficulté au CP ! Cette décision est dénoncée par le collectif des Sept (parents d'élèves, enseignants, élus et personnalités), soutenu par le SNUipp67 pour qui l'apprentissage de la lecture s'inscrit dans la durée. Le collectif demande l'abrogation de cette mesure dans une pétition à signer en ligne sur <http://jesigne.fr/non-aux-stages-de-remise-a-niveau-pour-les-enfants-de-cp>.

ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE EN EUROPE

EUROPE : LA DURÉE DE L'ÉDUCATION S'ALLONGE



➤ Une nette tendance à une scolarité plus longue se dessine dans presque tous les systèmes européens. Au cours de la dernière décennie, le début de la scolarité obligatoire a été avancée d'une année dans 10 pays, et 13 pays en ont prolongé la durée d'un ou deux ans, voire de trois dans le cas du Portugal en 2009.

Sources : Eurydice - Commission européenne

Le mal logement aux portes de l'école

3,6 millions de personnes sont mal logées en France d'après la Fondation Abbé Pierre. A Lyon comme ailleurs l'école est le témoin de cette situation que vivent certaines familles entre la rue, les squats et les logements insalubres.

À Lyon, l'actualité récente a éclairé d'une lumière crue la question du mal logement. Un squat qu'occupaient 140 personnes a brûlé fin février, laissant sans logement des familles, dont celle d'une petite fille scolarisée à l'école Langevin de Vaulx-en-Velin.

Comment l'école accueille-t-elle ses élèves mal ou non logés ? Quelles conséquences ces conditions de vie ont-elles sur la scolarité des enfants concernés ?

A la rentrée des vacances de février, la petite fille était là. En retard mais elle est venue. « *L'école est un repère stable pour les enfants et leurs familles quelle que soit leur situation de logement* » explique Benjamin Grandener le directeur de cette école de 11 classes. Ici les situations en matière de logement sont plurielles et parfois précaires. 75% des logements de la ville sont des logements sociaux, mais l'école accueille aussi les enfants des familles

« L'école est un repère stable pour les enfants et leurs familles quelle que soit leur situation de logement »

migrantes qui sont logées par la structure Forum réfugiés, et ceux d'une aire d'accueil pour les gens du voyage. « *Nous sommes de fait sensibles aux conditions de vie de nos élèves, et nous faisons en sorte que l'accueil dans nos classes soit le plus accueillant possible* » poursuit le directeur qui insiste sur le rôle du poste CLIN de l'école. Eric Lafont, l'enseignant, écoute, essaie de comprendre les situations et accompagne les enfants non francophones vers la scolarisation dans les classes. Il évoque l'école comme un espace privilégié pour ces enfants, « une



Les difficultés liées au mal logement sont notamment les retards, les problèmes d'hygiène, la fatigue.



PORTRAIT DU MAL LOGEMENT

En France, 3,6 millions de personnes sont touchées par la problématique du mal logement selon les chiffres de la fondation Abbé Pierre publiés dans le Rapport 2012 sur l'état du mal logement en France. Parmi elles, on recense 685 000 personnes privées de domicile personnel, qu'elles vivent à la rue, en foyer ou chez un tiers. L'Insee estime par ailleurs que 2 778 000 personnes vivent dans des logements « *inconfortables* » ou surpeuplés. Par manque de confort, l'INSEE entend au moins deux des problèmes suivants : l'insuffisance de chauffage, les infiltrations d'eau, l'électricité non conforme, l'absence d'installations sanitaires ou de coin cuisine... 172 847 personnes seraient en situation de logement précaire (meublé). Enfin, de nombreuses familles des gens de voyage ne peuvent accéder à un terrain privatif. Le rapport estime à 20 000 le nombre de familles qui ne peuvent accéder à une place sur une aire d'accueil soit 80 000 personnes.

phrase : « *Tu sais maîtresse, y'a des rats dans ma maison* », « *moi, je dors sur le tapis avec ma tata* ». Elle témoigne des difficultés liées au mal logement : les retards, les problèmes d'hygiène, la fatigue. « *L'an passé, raconte-t-elle, j'ai demandé à l'ATSEM de laver une petite fille et ses vêtements en prétextant qu'elle s'était trempée car les autres enfants commençaient à se plaindre de son odeur. Je l'ai fait sans en parler aux parents car je ne voulais pas leur faire honte. Pour moi, la relation aux familles est primordiale et la difficulté sociale ne doit pas les priver de la place qui est la leur dans l'école* ».

Jean-François Lucchi, le directeur de l'école élémentaire Painlevé précise : « *Sur ces questions nous travaillons beaucoup avec nos partenaires comme les associations de quartier, l'infirmerie, et l'assistante sociale de la ville* ». Car Lyon a cette spécificité : il existe une assistante sociale référente dans chaque école qui peut intervenir auprès des familles. Au Painlevé, c'est elle qui a réglé le problème de la cantine pour les 3 enfants de la famille logée à Tassin, une aide officielle à laquelle vient s'ajouter le soutien de l'association des parents d'élèves. Au travers de goûters solidaires sont recueillis des fonds pour fournir aux familles du matériel scolaire : « *Ces événements apportent autant aux familles en difficultés qu'à l'école* » conclut le directeur. Une leçon de solidarité en somme. LYDIE BUGUET

bulle » qui permet de laisser ses soucis de côté. « *Il ne faut pas trop en savoir pour ne pas se focaliser sur cela, ne pas stigmatiser inconsciemment* » reprend Christophe Mante, enseignant en CE1. Et pourtant, Christophe reconnaît que les difficultés liées au mal logement affectent les apprentissages. Il cite l'exemple d'un élève dont le CP a été difficile. Cette année, son comportement a changé. Son permis à point est quasi complet. L'explication a été donnée par le papa à l'équipe éducative : ils vivaient tous les deux dans un studio et son fils « *subissait* » les horaires difficiles de son travail, ils ont déménagé et son fils a une chambre. Les enseignants ont surtout connaissance des conditions de logement de leurs élèves, quand elles deviennent dramatiques. Ainsi en va-t-il des familles qui, au bout de l'année passée au Forum, se voient déboutées de leur demande d'asile et

se retrouvent sans solution de logement. Séverine Garnier, enseignante en CE1, raconte aussi la situation d'une mère seule qui s'est retrouvée à la rue avec ses 3 enfants. L'école l'a aidée à trouver une place dans un foyer par le biais du 115, numéro du Samu social, à Fontaines-sur-Saône. Les enfants poursuivent leur scolarité à l'école Langevin.

La place des parents

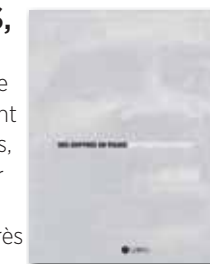
L'importance de la scolarisation pour les parents se vérifie aussi à l'école Painlevé à Lyon. Trois enfants y ont été re-scolarisés à la joie de leur père après une absence due à la vie dans la rue. Anne et Nathalie, deux mères d'élèves, racontent qu'avec l'association de parents elles ont ameuté la presse et les politiques pour trouver une solution à cette famille

rom. Leur action a permis de leur trouver un hébergement à Tassin jusqu'en juin. Une situation provisoire qui permettra aux enfants de suivre une scolarité plus sereine jusque-là. La première fois qu'elles ont eu connaissance de situations de ce genre, ce sont leurs enfants qui les ont alertées à propos d'une camarade qui dormait dans la rue. « *C'est ainsi que nous avons commencé à nous agiter, avec l'idée qu'en tant qu'association de parents, nous pouvions intervenir pour que tous les enfants aient des conditions acceptables pour suivre leur scolarité* », explique Anne. Mais quelles sont ces conditions acceptables ? Dans cette école le mal logement prend souvent la forme de logement privé insalubre. Valéria Pagani, enseignante en GS, raconte qu'elle l'apprend souvent au détour d'une

MIGRATION

DES CHIFFRES, UN VISAGE

Ce livre c'est l'histoire de Guilherme, migrant angolais sans papiers, et de sa bataille pour continuer à vivre à Lyon en France, auprès de ses enfants scolarisés à Lyon. Bertrand Gaudillère, photographe, s'est attaché à rendre compte des multiples épisodes qui construisent cette histoire singulière dans laquelle l'école était aux premières loges.



COLLÈGE

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE POUR TOUS ?

L'association CLASSES existe à Lyon depuis 2006 et l'arrivée massive à Vaulx-en-Velin de familles roms sur le terrain de la Soie. L'association se veut une passerelle entre les familles et l'école. « *Un squat a deux mois de durée de vie* » explique Elisabeth Gagneur, militante de l'association. « *Mais malgré les difficultés, les familles scolarisent leurs enfants dans le primaire* ». Le problème reste celui de la scolarisation dans le secondaire. Une liste de 120 élèves sans solutions a été remise à l'IA qui répond par la mise en place de modules allégés d'apprentissage de la langue française. « *C'est de toute évidence inadapté et l'on sait d'ores et déjà que ces élèves ne resteront pas dans des classes ordinaires de collège* ».

LOGEMENT

SURPEUPLEMENT ?

Pour l'Insee, le caractère surpeuplé d'un logement est calculé en fonction de la composition du ménage. La superficie nécessaire pour une personne seule est de 25m², et de 18m² par personne supplémentaire. Le nombre de pièces est décompté de la manière suivante : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque couple, une pièce pour les célibataires de plus de 19 ans, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.

MATERNELLE AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE LANGAGE

L'école maternelle prépare l'enfant à devenir élève. L'acquisition de la maîtrise du langage oral est la clef du parcours ultérieur de l'élève.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
GINETTE BRET,
LYDIE BUGUET,
PIERRE MAGNETTO,
VINCENT MARTINEZ.

À quoi sert la maternelle ? Les propos ironiques de l'ancien ministre Xavier Darcos, qui en 2008 s'interrogeait sur la nécessité de faire « passer des concours à Bac+5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de changer des couches », ont laissé des traces. Stigmatisants pour les professionnels, ils traduisaient surtout une méconnaissance et un mépris des enjeux auxquels l'école maternelle doit répondre : aider le jeune enfant à devenir élève. Ce passage de l'univers familial au milieu scolaire passe nécessairement par la maîtrise du langage. C'est là un des enjeux principaux de la lutte contre l'échec scolaire. Les programmes de 2002 avaient particulièrement mis l'accent sur cette question. Ceux de 2008, malgré les déclarations à l'emporte pièce de Darcos, reconnaissent l'école maternelle comme une étape fondatrice de la scolarisation ultérieure et le lieu de la maîtrise du langage oral. En 2010 c'est Luc Chatel, son successeur, qui remet la question sur le tapis. Le plan de prévention de l'illettrisme est décliné dès la maternelle, prévoyant l'apprentissage méthodique du vocabulaire, la mémorisation de comptines, la lecture publique et même, le recours à l'aide personnalisée.

« La richesse de l'oral est indispensable à la réussite des apprentissages, en particulier de la lecture : la richesse de l'oral crée une capacité d'anticipation

sur les mots, l'ordre des sons, l'organisation des phrases, les rapports entre l'écrit et le sens, qui facilite l'apprentissage », résume Anne-Marie Doly de l'IUFM d'Auvergne (lire p14). Autrement dit, il est plus difficile de réussir à l'élémentaire si des bases langagières solides n'ont pas été acquises à la maternelle. Et encore, ne s'agit-il pas de n'importe quelles bases langagières. Il s'agit du « langage de l'école, le langage des apprentissages, mais aussi du vocabulaire de travail », précise Véronique Boiron de l'IUFM de Bordeaux (lire p17). Or, pour de nombreux enfants, et notamment ceux issus des milieux populaires qui sont les plus éloignés de la culture scolaire, le langage de l'école est inconnu, les attendus difficiles à comprendre d'où, selon la chercheuse, l'importance d'un « enseignement programmé » du langage.

Un haut niveau de professionnalité

Dans une contribution pour le SNUipp, la linguiste Mireille Brigaudiot soulignait que cette programmation requiert un haut niveau de professionnalité, et que « l'attitude du maître est décisive ». Elle nécessite « un entraînement à penser et à conduire la classe en fonction de valeurs, d'objectifs précis de fin de cycle et d'éléments théoriques forts ».

« LA RICHESSE DE L'ORAL EST
INDISPENSABLE À LA RÉUSSITE
DES APPRENTISSAGES, EN
PARTICULIER DE LA LECTURE. »



Or, ce haut niveau tombe rarement du ciel. Il s'acquiert au contact des pairs plus chevronnés, avec l'expérience mais aussi par une formation initiale et continue qui mériterait une grande spécialisation. C'est ainsi qu'en 2007 le haut conseil à l'éducation déplorait une formation « préparant le plus souvent à la seule école élémentaire », ignorant donc les spécificités de la maternelle. La réforme de la mastérisation n'a pas depuis amélioré la situation (lire p16). Et malgré les outils et ressources proposés par le ministère — comme la mise en place dans les départements d'IEN maternelle ou des correspondants académiques pour la mise en œuvre du plan de prévention contre l'illettrisme (lire p15) — le manque d'accompagnement reste pesant. Dans les écoles les enseignants s'appliquent à remplir leur mission, parfois avec créativité mais sans débauche de moyens. Ainsi, dans la Drôme, Fabien Dejoux travaille à partir d'une collection

d'objets hétéroclites pris en photo pour faire entrer ses élèves de PS en activité de langage. Des séances menées en demi groupe avec le concours de l'ATSEM (lire p. 14). Autre exemple dans l'Eure, Françoise Sudre dont l'école est classée ECLAIR, travaille le langage avec des photos de chacun de ses élèves prises dans différentes situations de classe. Des images catégorisées par les élèves qui servent de support aux ateliers de langage (lire p15). Françoise organise même des ateliers parents-enfants sur le temps de l'aide personna-

ET SI ON PARIAIT SUR LA MATERNELLE !

Si la maternelle n'existait pas, il faudrait l'inventer. Et pour qu'elle perdure et qu'elle continue à mieux aider les enfants à devenir des élèves, la formation est un levier indispensable. Pour le SNUipp, c'est l'une des clefs pour que les dimensions propres de la maternelle soient prises en compte (psychologie de l'enfant, langage, gestes professionnels intégrant les rythmes et besoins de petite enfance...). Elle devrait occuper au moins un tiers de la formation. Autre levier indispensable pour mettre en place des situations de langage : la modulation des modalités de travail en fonction des activités proposées. La nécessité de travail en petit groupe est ici une évidence. Au sein des écoles, elle doit devenir réalité par la mise en place de dispositifs tels que « plus de maîtres que de classes ». Enfin le rôle assigné à l'évaluation doit être clarifié. Les pratiques ne doivent pas jeter le trouble sur la capacité des élèves à toujours essayer, s'épanouir, apprendre...

lisée, ce qui contribue à la maîtrise d'un langage scolaire par les uns et les autres. C'est ainsi que les enfants deviendront plus facilement de bons élèves. Et si on pariait sur la maternelle ! (lire ci-dessus).

LEXIQUE

LA PAROLE EST AUX PETITS



L'enseignant rapproche les bancs à 1m50 de lui pour que le « petit parleur » puisse parler en toute confiance.

Comment mettre en place des activités de langage en PS. Exemple dans la Drôme.

Dans la classe de Fabien Dejoux, enseignant en PS à l'école Sophie Condorcet dans la Drôme, il y a une valise. Et dans cette valise, il y a des objets. En fait, à partir de la rentrée, il y en a un, puis deux, puis... « A cette période, mon objectif est de faire acquérir un lexique commun aux élèves de la classe. Les élèves doivent mémoriser les objets, les nommer, les répéter. » Une fois qu'une trentaine d'objets ont intégré la valise, Fabien les prend en photo. Le travail passe alors à une phase plus complexe dans laquelle les élèves sont amenés, par le biais de la photo, à émettre un message du type : « va chercher le petit dinosaure vert ». Car la valise contient plusieurs dinosaures. Cette activité Fabien la mène en demi-groupe, c'est-à-dire avec 15 élèves. « C'est un choix d'école pour opti-

miser le temps du matin. Sur la semaine on peut travailler plusieurs fois un album par exemple », explique ce maître formateur. Pendant ce temps, l'ATSEM travaille avec un demi-groupe, elle reprend une activité ou anime un jeu de mémorisation. La question de l'organisation matérielle de la classe est importante. Pour ce type d'activités, surtout en début d'année, l'enseignant rapproche les bancs à 1m50 de lui pour que le « petit parleur » puisse chuchoter le mot ou la phrase en toute confiance. « La question du lexique est dans l'air du temps constate-t-il, mais le problème c'est de travailler un corpus de mots qui soient en lien avec les activités de la classe, qui ne soient pas artificiels ». Dans cette école de centre ville, l'hétérogénéité est une donnée avec laquelle l'enseignant doit composer. « Le plus souvent je travaille en groupes hétérogènes, mais c'est une gestion exigeante à mettre en place » constate Fabien qui précise : « j'explique dès le début de l'année aux élèves que c'est moi qui désigne les élèves qui parlent. Cela prend du temps à se mettre en place mais cela me permet de commencer systématiquement par des petits parleurs ».

Anne-Marie Doly, agrégée de philosophie, enseignant-chercheur honoraire en Sciences de l'Education à l'IUFM d'Auvergne.

« Un outil majeur du développement de l'enfant »

Quels sont les enjeux de l'enseignement de l'oral ?

La maîtrise de l'oral est indispensable à la réussite des apprentissages, en particulier à la lecture : la richesse de l'oral crée une capacité d'anticipation sur les mots, l'ordre des sons, l'organisation des phrases, les rapports entre l'écrit et le sens, qui facilite l'apprentissage. Les travaux d'Elisabeth Bautier sur de jeunes adultes ont également montré qu'il y avait un rapport entre le manque de maîtrise du langage et les difficultés d'intégration sociale et culturelle.

Ceux de Bernard Lahire ont exprimé le rapport de la « maîtrise de la langue » à la réussite scolaire mais aussi au pouvoir social et politique.

Quel rôle dans le développement de l'enfant ?

Le modèle psycho-pédagogique de Vygotsky et Bruner valorise le langage comme outil majeur des apprentissages, et par suite du développement intellectuel et culturel de l'enfant. L'enfant n'apprend pas par sa seule activité

tâtonnante sur le réel mais par une activité sans cesse médiatisée et étayée par l'aide langagière de l'adulte qui, en faisant opérer les prises de conscience nécessaires, en construit le sens et les modalités. Le langage est également indispensable au développement affectif de l'enfant.

Que signifie « maîtriser la langue » ?

Pour remplir ce rôle, un langage de rapport immédiat au monde qui énumère et constate ne saurait suffire. Il faut que s'installe

un langage qui permette d'expliquer, d'anticiper et de parler de ce qui est absent ou abstrait. « Maîtriser la langue », ce n'est pas seulement apprendre à « communiquer », mais apprendre une langue qui maîtrise le rapport au monde par des actes et des pensées et pour cela, se maîtrise elle-même. Ce contrôle « métacognitif » passe par des moments d'apprentissage réguliers où sont liées la communication des élèves et la réflexion sur leur langage et sur la langue que sollicitera le maître.

PARENTS-ENFANTS DES ATELIERS POUR LE DIRE

Quand l'apprentissage du langage devient la priorité d'une école, quand les ateliers du vendredi soir redonnent aux parents le pouvoir d'agir sur les mots, alors « parler, dire, comprendre et réfléchir » sont les biens communs de tous les élèves.

Françoise Sudre est directrice depuis 6 ans à l'école maternelle Alfred de Musset à Evreux dans l'Eure. L'école fait partie du dispositif ECLAIR, et ses effectifs sont bloqués à 25 élèves par classe. Dans sa classe, Françoise travaille le langage avec des photos de chacun de ses élèves, prises tous les jours dans toutes les situations scolaires possibles. Plastifiées au format A4, catégorisées par les élèves dans de grandes boîtes accessibles à tous, ces photos servent de support aux ateliers quotidiens de langage, en petits groupes d'élèves homogènes. Avec la maîtresse, le groupe légende une photo par un verbe, une action, un nom, une expression, un début de phrase, ils s'aident entre eux, ils entrent dans la complexité langagière à leur rythme, suivis de près et toujours encouragés par la maîtresse. Apprentissage du vocabulaire par thèmes, exploration des structures grammaticales, des connecteurs... Ces exercices sont aussi source de débats entre les enfants, de mise en mots de leurs pensées. Les objectifs de ces ateliers sont multiples. Les élèves en rajoutent même en les utilisant entre eux lors d'ateliers libres.

Des ateliers parents-enfants pour se dire

Ces apprentissages sont évalués régulièrement grâce à des grilles de situations langagières construites par les enseignantes. Pour les enfants repérés, l'école, avec l'aval de l'inspecteur, organise des ateliers parents-enfants pendant le temps de l'aide personnalisée, tous les vendredis soirs. Une même famille ne suit jamais plus de 5 séances. La médiation s'organise autour d'un album lu par l'en-



Des exercices source de débats entre les enfants.

seignante et ensuite raconté par l'enfant. S'instauraient alors des échanges entre l'enfant, sa famille et l'école. Ce travail se poursuit à la maison, il est valorisé et donne tout son sens à l'entrée dans l'écrit. Le discours des parents sur l'école change, tant ils sont reconnaissants à l'école de les « doter » de ce pouvoir-là sur l'écrit et sur leur enfant. Pourtant, comme le dit Françoise, « on ne fait rien d'extraordinaire, on démontre simplement que c'est possible sans dire ce qu'il faut faire, même si on garde toujours à l'esprit notre objectif langagier ». Pari réussi ? Cette année, peut-être... Car Françoise est inquiète. L'an prochain, les classes seront transférées sur décision de la mairie vers de plus grosses écoles. Que restera-t-il alors de ce fonctionnement d'une école à taille humaine qui lui permet, à elle et à ses collègues, de travailler collectivement et assidûment le langage en classe, dans l'école et avec les familles, afin de tenter de réduire les écarts de développement des enfants ?

DEPP

EN BREF AGIR AVANT L'ENTRÉE AU CP

En 1997, la DEPP a évalué un panel d'élèves à l'entrée du CP. Cinq ans plus tard, des observations effectuées à l'entrée en sixième sur le même échantillon d'élèves, ont montré une corrélation très forte entre les niveaux observés au CP et à l'entrée en sixième. Ainsi, les élèves qui sont en difficulté dès leur entrée au CP le sont dans leur quasi-totalité, par la suite. C'est dire l'importance de prévenir les difficultés dès la maternelle.

IEN MATERNELLE

DONNER UNE IMPULSION ?

A la rentrée scolaire de 2009, succédant à X. Darcos qui avait tant galvaudé le travail en maternelle, Luc Chatel crée cent nouveaux postes d'IEN responsables d'un pôle départemental « école maternelle ». Leurs missions sont axées sur l'accompagnement des enseignants dans leur travail, la création des formations nécessaires (sic !) et le partage de l'expérience acquise. Le pilotage de ces missions auprès des enseignants de maternelle reste très variable selon les départements.

LILLETTRISME

UN PLAN DE PRÉVENTION

Pour le ministère, la prévention de l'illettrisme se joue dès l'école maternelle avec les apprentissages fondamentaux. Dès mars 2010, des ressources sont mises à disposition sur le site Eduscol pour enseigner le vocabulaire. 30 correspondants académiques pour la prévention de l'illettrisme ont été désignés. Un DVD « apprendre à parler » a été diffusé dans toutes les écoles à la rentrée 2010. Et en 2012 ? Arrêt de la scolarisation précoce, fermeture de classes maternelles, suppressions des RASED...

FORMATION EN RECHERCHE DE SPÉCIALISATION

La formation initiale des enseignants, commune aux enseignants de maternelle et d'élémentaire depuis 1972, néglige souvent la pédagogie de la petite enfance. Des lacunes que la formation continue peine à combler.

En 2001, une étude de l'OCDE notait « une relative insuffisance de spécialisation des enseignants [en] pédagogie de la petite enfance ». Une carence confirmée par le Haut conseil de l'éducation qui déploirait en 2007 une formation « préparant le plus souvent à la seule école élémentaire ». Ce constat est préoccupant quand « l'enjeu culturel du langage exige une formation spécifique des enseignants », selon Anne-Marie Doly (voir page 14). Un point de vue partagé par Mireille Brigaudiot qui estime qu'il faut une « formation de haut niveau » pour entraîner des maîtres à penser et conduire la classe autour de la conviction que chaque enfant va progresser et pour les aider à définir des objectifs précis dans tous les domaines. Cette formation doit aussi apporter des éléments théoriques forts sur le développement cognitif de l'enfant pour permettre aux enseignants de « comprendre et d'ajuster leur pratique » précise la linguiste.

« Une formation raccourcie »

Face à cet enjeu, la formation initiale se limite bien souvent à des spécialisations comme en Gironde où le « parcours maternelle » de M2 incorpore des options centrées sur le langage et le développement du jeune enfant : « mais un module de 60h ne prépare pas à prendre une classe en responsabilité », confie un ancien stagiaire. Malgré ces contraintes de « formation raccourcie » note Jean-Michel Bacconnaud, maître formateur à Clermont-Ferrand, certains IUFM comme celui d'Auvergne « veillent à ce que tous les stagiaires, depuis leur M2, aient effectué un stage en maternelle ». Enfin, devant le constat des besoins des enseignants et d'une forte hétérogénéité des pratiques, des « groupes maternelle » sont apparus dans les départements. Chargés de recenser et d'analyser les pratiques innovantes, ils débouchent généralement sur des actions de formation. Mais selon la cour des comptes, leur mise en œuvre repose essentiellement sur les équipes de circonscription.

La formation doit apporter des éléments théoriques forts sur le développement cognitif de l'enfant.



« IL FAUT UNE "FORMATION DE HAUT NIVEAU" POUR ENTRAÎNER DES MAÎTRES À PENSER ET CONDUIRE LA CLASSE. »

APPRENTISSAGE

« REDONNONS DES COULEURS À LA MATERNELLE »

Cette brochure du SNUipp publiée à cette rentrée



aborde l'école maternelle sous l'angle du bien être et du bien apprendre. Un point d'appui pour réfléchir aux pratiques de cette école, lieu de vie des enfants du XXI^e siècle.

LANGAGE

UNE BROCHURE MINISTÉRIELLE

Le ministère a édité une brochure sur « Le langage à l'école maternelle » l'an passé.

Elle reprend en grande partie l'esprit des documents réalisés en 2006 pour l'accompagnement des programmes de 2002, tout en y intégrant certaines préconisations datant de 2008. De nombreuses et riches activités sont décrites dans ce document de 214 pages.

WU SUR SNUIPP



MAIS À QUOI SERT LA GS ?

Mireille Brigaudiot revient sur les dérives qu'elle voit dans les classes de maternelle en GS. Elle insiste sur la nécessité d'activités langagières de haut niveau.

ENTRETIEN AVEC **Véronique Boiron**, Maitre de conférences en sciences du langage, IUFM Bordeaux 4

Une redoutable machine à penser

Pourquoi l'apprentissage du langage à l'école maternelle est-il si important ?

Développer le langage de chacun des élèves à l'école maternelle est fondamental. Tout d'abord, l'enfant qui arrive en petite section continue d'apprendre à parler, et son entrée à l'école requiert alors de sa part d'apprendre à comprendre et se faire comprendre par son maître, avec qui il ne partage pas la « même » histoire. Chaque enfant va devoir aussi apprendre à parler devant un grand groupe (le groupe de pairs). A l'école, cette prise de parole publique prend des formes différentes selon les âges et les domaines ou disciplines (chanter, réciter une comptine, poser et répondre à des questions, argumenter...) et cela relève d'un apprentissage long et progressif, qui est l'un des enjeux de l'école maternelle. Développer son langage à l'école maternelle c'est aussi, pour chacun des enfants, apprendre à parler-penser devant les autres et avec les autres. L'un des enjeux principaux, c'est le développement de la pensée individuelle et collective, de la pensée singulière et partagée qui se construisent grâce à l'expertise des maîtres à travers les échanges langagiers au sein du groupe-classe. C'est au cours de ces échanges que les maîtres sollicitent l'activité intellectuelle de chacun de leurs élèves afin qu'ils comprennent, pensent, apprennent, interrogent, réfléchissent, émettent des hypothèses, qu'ils doutent, généralisent, hiérarchisent...

Quelle place prend la parole du maître dans cet apprentissage ?

L'activité langagière du maître permet à l'élève de comprendre et

d'utiliser à son tour le langage de l'école, le langage des apprentissages, mais aussi le vocabulaire de travail (découper, coller, mettre en ordre, classer, entourer, relier, relire, barrer, souligner, tracer, écrire...). Ce langage de l'école est, pour la majorité des enfants, inconnu et très difficilement compréhensible. Il ne s'apprend pas « naturellement » comme c'est le cas pour le langage de la vie quotidienne. Son apprentissage requiert un enseignement programmé au sein du cycle 1 car le langage de l'école est surtout un langage de l'écrit, un langage qui renvoie à des pratiques caractéristiques de l'écrit que l'enfant doit progressivement comprendre, s'approprier et mobiliser. En effet, les usages scolaires du langage constituent des ruptures à haut risque pour les enfants de maternelle s'ils ne sont pas enseignés par les maîtres : à l'école, il ne suffit pas de savoir, il faut aussi dire

« LE LANGAGE DE L'ÉCOLE EST SURTOUT UN LANGAGE DE L'ÉCRIT »

qu'on sait et comment on sait. Il est important de se dire que l'activité langagière des maîtres est une redoutable machine à penser : elle permet à chacun des jeunes élèves du cycle 1 de mener des activités intellectuelles de haut niveau que l'école propose dès le début de la petite section (comprendre les histoires des albums, comprendre les consignes, répondre aux questions, connaître la différence entre le dessin, le graphisme, la copie et l'écriture, comprendre comment on fait pour lire, pour produire du langage écrit, comprendre le principe alphabétique...).



Quelles sont les difficultés pour mener cet enseignement ?

Cet enseignement requiert une mise en œuvre sous forme d'ateliers réguliers, avec un petit nombre d'élèves (4 à 6) à partir d'activités qui donnent à parler-penser. Le maître donne alors à entendre aux élèves sa propre activité intellectuelle, ses attentes, ce qui est en jeu dans la situation d'apprentissage qu'il propose... Il s'agit bien pour les enfants d'apprendre à parler-penser ensemble et pour soi, et pour le maître, de parler avec ses élèves plutôt que de les faire parler. Une activité commune (un jeu de société, un projet de dessin collectif, une histoire à inventer à partir d'un album sans texte, de photos, une observation et une comparaison d'objets...), sont autant d'activités collectives qui requièrent des échanges langagiers au sein du petit groupe qui pourra ensuite en rendre compte au groupe-classe. Quant à l'évaluation des progrès au regard du temps à consacrer aux « ateliers de langage », il semblerait que la régularité des séances et la reprise régulière d'activités très semblables (plus que la recherche de la nouveauté à tout prix) soient plus propices au développement du langage des tout jeunes enfants.

SA DERNIÈRE CONTRIBUTION : « DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE ET DE LA PENSÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LEURS INTERACTIONS ET LEURS ENJEUX », IN MÉMOIRE, LANGAGES ET APPRENTISSAGES, PARIS, RETZ, 2011.

EN BREF

MAÎTRES-FORMATEURS

RÉPONSE DU MINISTÈRE CONCERNANT L'INDEMNITÉ DE FONCTION

Le Ministre a apporté une réponse au courrier que lui a adressé le SNUipp le 9 février 2012 concernant le versement de l'indemnité de fonction des maîtres-formateurs : tous ceux chargés du tutorat des professeurs des écoles stagiaires, et/ou tous ceux en fonction, qui participent à l'accueil des étudiants M1 et M2 doivent percevoir l'indemnité de fonction régie par le décret du 24 août 2010.

MÉDECINE SCOLAIRE

LA FRANCE TRÈS EN RETARD

Que ce soit dans les domaines de la santé des élèves, de la santé des professionnels, ou de l'éducation à la santé, on ne peut que dresser « un constat d'insuffisance en France », comme l'a fait l'Ifé dans son dossier de décembre dernier. En France un médecin scolaire débute à 1784€, ce qui explique pour une grande part la désaffection constatée. Aujourd'hui le secteur d'un médecin scolaire comprend en moyenne 7900 élèves alors qu'il en comptait 4 823 en 2004. Dans le même temps le nombre de médecins scolaires est passé de 2121 à 1228 soit une chute de 42%.

PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

DÉLAIS DE CANDIDATURES REPOUSSÉS

La circulaire ministérielle sur la formation au diplôme d'état de psychologue scolaire (DEPS) confirme la mise en oeuvre de cette formation pour 2012-2013. Suite à une intervention du SNUipp, le délai d'envoi des candidatures aux centres de formations et à la DGESCO a été repoussé au 15 mars. A noter aussi que la moitié des centres de formation DEPS sont fermés (Lille, Grenoble, Aix-Marseille). Il ne reste que Bordeaux, Lyon et Paris. Le SNUipp-FSU a donc saisi le ministère sur ce sujet.

RÉFORME DE L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

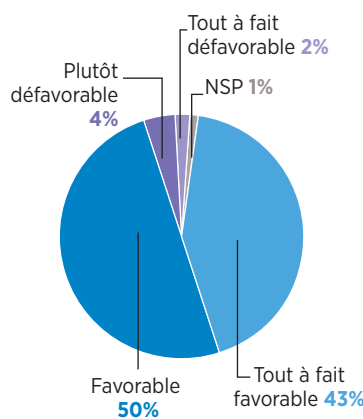
VITE FAIT, MAL FAIT

Malgré l'opposition unanime des personnels, le ministère a soumis dans la précipitation au comité technique ministériel du 8 mars deux textes relatifs aux modalités d'inspection et au déroulement de carrière de enseignants. Un passage au forceps mené à la hussarde : le projet n'a quasiment pas évolué depuis sa présentation initiale alors que les syndicats voulaient discuter sur d'autres bases. Pour le SNUipp, il s'agit d'une occasion manquée de réformer les modalités d'évaluation des enseignants qui dans leur forme actuelle se révèlent injustes et inefficaces. Le système d'avancement en vigueur pénalise particulièrement les enseignants du premier degré qui partent souvent à la retraite sans atteindre le 11ème échelon et n'accèdent à la hors-classe qu'au compte-gouttes en raison d'un ratio promu/promouvable famélique (2% contre 7% pour les enseignants du second degré). Aucune amélioration à prévoir puisque le nouveau texte conduit à un ralentissement du rythme d'avancement le plus rapide, et à un alignement des carrières par le bas. L'attribution des réductions d'ancienneté par les IEN porte le risque du clientélisme et minore le contrôle exercé actuellement par les élus du personnel. On voit mal comment l'entretien professionnel prévu tous les trois ans peut intégrer la nécessaire dimension formative d'une évaluation centrée sur la pratique du métier. Le SNUipp maintient sa demande d'une véritable réforme de l'évaluation des enseignants, dissociant l'évaluation formative et l'avancement et améliorant sensiblement le déroulement de carrière des professeurs d'école.

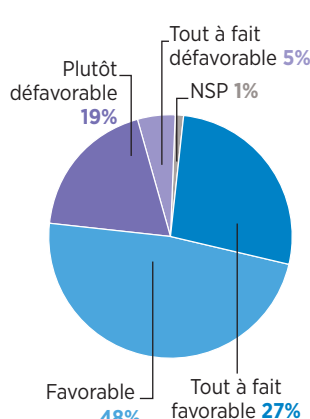
LES FRANÇAIS POUR UNE RÉFORME

92% DES FRANÇAIS CONSIDÈRENT QU'UNE RÉFORME DE L'ÉDUCATION EST NÉCESSAIRE, PARMIS LESQUELS 50% ESTIMENT QU'IL DOIT S'AGIR D'UNE RÉFORME EN PROFONDEUR*. LAQUELLE ?

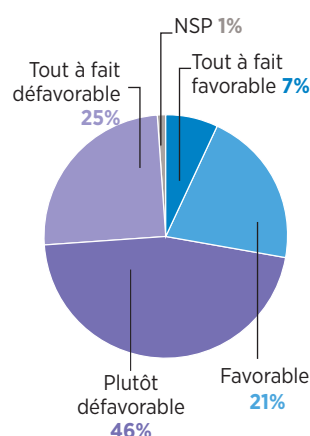
1/ Il faut mettre en place des parcours adaptés pour les élèves qui rencontrent des difficultés



2/ Il faut proposer de nouveaux rythmes scolaires au primaire, mieux adaptés aux rythmes des enfants



3/ Il faut supprimer le redoublement dès le primaire



* source : Sondage opinionWay : Quels projets et réformes pour l'enseignement à l'approche de l'élection présidentielle ? Mars 2012 http://www.opinion-way.com/pdf/apel_-_l_education_et_la_campagne_electorale_-_opinionway_05032012.pdf



DROIT

ENQUÊTE AUPRÈS DES PES

Comme il l'avait fait l'année dernière, le SNUipp a lancé une enquête auprès des professeurs des écoles stagiaires pour connaître leur appréciation sur le dispositif de formation de leur année de stagiaire. L'an dernier, l'enquête du SNUipp-FSU avait permis de faire entendre la voix des stagiaires et de faire des propositions urgentes pour la formation. De nombreuses critiques s'élevèrent de toutes parts contre cette réforme. Plusieurs rapports officiels (Cour des comptes, Parlement, université...), préconisent de revenir sur l'ensemble du dispositif. Pour le SNUipp-FSU, c'est d'une tout autre formation dont les stagiaires et l'école ont besoin. Dans ces conditions l'avis des PES eux-mêmes est essentiel. C'est pourquoi le SNUipp-FSU les invite à remplir cette enquête en ligne et à la faire connaître à leurs collègues.

NB : L'enregistrement des réponses ne contient aucune information d'identification concernant les répondants.

↳ Rubrique [Le métier/La formation](#)

Langues vivantes: Much ado... about nothing?*

Le ministère prépare des outils pour identifier les difficultés des élèves. La vigilance est de mise contre toute tentation d'uniformisation forcée des pratiques.

Le ministre de l'éducation nationale, suite à la remise du rapport du Comité stratégique des langues, a fait beaucoup d'annonces. Le comité stratégique des langues présidé par Suzy Halimi a remis son rapport « Apprendre les langues, apprendre le monde » au ministre. Il établit la nécessité de faire de la question des langues une question de société, et cible deux changements à l'école : une sensibilisation aux langues dès la maternelle et l'apprentissage de deux LV, dont l'anglais, dès la classe de 6e. Ces deux préconisations ont été retenues par le ministre qui a fait toute une série d'annonces à la suite du rapport. Ainsi, des formations à destination des professeurs des écoles devraient voir le jour « dès la fin de cette année scolaire ». Elles seraient complétées par des ressources pédagogiques du CNDP. Le ministre souhaite que les professeurs de langue du second degré apportent toute leur expertise à leurs collègues du primaire. Luc Chatel veut aussi : « favoriser

la mobilité internationale des élèves et des enseignants ». Pour cela chaque élève devra avoir effectué un séjour linguistique individuel au cours de sa scolarité. Côté enseignants, et d'ici cinq ans, chaque candidat aux concours de recrutement de professeurs des écoles et de professeurs de langues vivantes devra avoir effectué un semestre dans un pays non francophone au cours de ses études. Le dernier axe c'est « l'immersion linguistique au quotidien et tout au long de la vie » avec sa mesure phare : le site d'apprentissage de l'anglais "English by Yourself". Développé par le CNED, ce site accessible en grande partie gratuitement est orienté vers l'écoute et la pratique orale quotidienne. Cette dernière mesure est la seule un tant soit peu tangible. Formations et mobilité ne pourront exister sans un effort conséquent. Beaucoup de bruit pour rien ? C'est à craindre. LYDIE BUGUET

*Beaucoup de bruit pour rien **http://media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/91/5/Apprendre-les-langues-Apprendre-le-monde_206915.pdf

Marie-Ange Dat, maître de conférence à l'Université de Nantes



« Le premier objectif, c'est l'ouverture aux autres »

Que vous inspirent les annonces faites par le ministre sur l'enseignement des langues ?

Je commencerai par des éléments positifs. Je me félicite que soit clairement rappelée la nécessité de l'immersion pour apprendre une langue. Ça n'était pas arrivé depuis 2002, me semble-t-il. Dans le même sens, l'encouragement à la mobilité internationale des élèves et des enseignants est affiché, tant mieux. Le retour de la sensibilisation à l'oral en mater-

nelle en place de l'apprentissage est une bonne nouvelle.

Pour autant ces annonces vous semblent-elles susceptibles d'améliorer cet enseignement ?

Le premier problème, c'est qu'au ministère on parle surtout de l'apprentissage de l'anglais. Or, on ne peut justifier sous prétexte de mondialisation et de compétitivité l'apprentissage d'une langue. Il faut rappeler que le premier objectif c'est l'ouverture aux autres, la

coopération, des entrées profondément humanistes. Seconde réserve : toutes ces annonces ne tiennent pas compte de la faisabilité des choses. Le saupoudrage et la prise en charge superficielle de cet enseignement démobilisent les enseignants. Prenons la question des stages à l'étranger au cours du master par exemple. Il semble difficile de les intégrer systématiquement dans les cursus de formation.

Et concernant la formation ? Il faut savoir de quoi on parle.

Seules les interactions avec des locuteurs peuvent permettre de maîtriser à l'oral une langue étrangère. Une formation au compte-goutte ou par le biais d'un site en ligne ne sera d'aucune efficacité. De plus, une formation pour les PE ne peut reposer que sur le triptyque : pédagogie, linguistique et didactique. La maîtrise par l'enseignant de la langue étrangère est primordiale, mais un professeur des écoles n'est pas un multispécialiste c'est avant tout un pédagogue.

Eco-école : un projet qui porte ses fruits

A Mirabel aux Baronnies dans la Drôme provençale, les élèves et les enseignants de l'école Renaud Séchan travaillent depuis 4 ans dans le cadre de la démarche éco-école. Un projet au long cours qui les conduit cette année à s'intéresser à la bio-diversité.

« **L**e grenadier va faire sauter toute l'école ! » C'est dans la bonne humeur que les élèves de l'école Renaud Séchan à Mirabel aux Baronnies (26) s'affairent par petits groupes autour des arbres fruitiers qui constituent les premiers éléments d'une haie de la biodiversité plantée en bordure de leur cour de récréation. Ils profitent d'une météo idéale en ce premier jour du mois de mars, mais aussi des conseils précieux du jardinier municipal venu leur prêter main forte. Plantation en racine nue ou en motte, épandage au fond du trou du pralinage (eau+terreau+terre), enfouissement correct des racines... Après une vingtaine de minutes, les enfants n'ignorent plus rien des fondamentaux à respecter pour donner toutes les chances de reprise aux divers cerisiers, poiriers, abricotiers et cognassiers qu'ils viennent de mettre en terre. Plus tard dans l'année, ils perfectionneront leur maniement de la pelle en complétant la haie avec des arbustes locaux et des plants de vigne. La biodiversité, c'est le thème retenu cette année par cette petite école rurale de 4 classes au pied du Mont Ventoux, engagée dans la démarche éco-école pour la quatrième année consécutive.

Des réalisations durables

Dominique Saby, directeur, et Gérard Soum, enseignant en CP-CE1 ont voulu, en arrivant à Mirabel, faire partager à leurs élèves leur envie de se rapprocher de la nature. L'installation dans une école toute neuve a constitué une motivation supplémentaire pour un aménagement et une utilisation respectueux de l'environnement. Pour Dominique, la



« Le projet s'inscrit dans une démarche spiralaire qui permet à tous les enfants de s'approprier progressivement les connaissances »

André Gérard enseignant au CE2

démarche éco-école permet de structurer les activités sur la durée : « Nous avons abordé successivement les thèmes suivants : l'énergie, l'eau, l'alimentation. La première année, l'intervention régulière d'une animatrice du CEDER* nous a aidé à bien poser les bases du projet tout en nous apportant des ressources pédagogiques. » Grâce à l'implication de la

municipalité, les travaux des élèves ont permis de mettre en place des réalisations durables : des panneaux solaires sur le toit alimentent l'école en énergie. Dans la cour, des poubelles sont dédiées au tri sélectif et un composteur recueille les déchets végétaux. Un récupérateur d'eau permet d'arroser le jardin de l'école. La réflexion sur l'alimentation a fait évoluer l'approvisionnement de la cantine et modifié les comportements : chaque vendredi, un fruit constitue le goûter des élèves. Au-delà de ces actions spécifiques, l'intérêt pour les enseignants consiste aussi à donner du sens aux contenus d'apprentissage disciplinaire tout au long de l'année. Dominique évoque les calculs de coûts énergétiques réalisés par les CM, Gérard les découvertes sur l'histoire du village favorisées par les recherches sur le thème de l'eau.

Laëtitia Pellerey, CEDER de Nyons (26)



« Travailler de manière transversale »

Que pensez-vous de la démarche éco-école et pourquoi avez-vous choisi de vous y impliquer ?

Notre association a pour mission de proposer des actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables. Auparavant, nous réalisions dans les écoles des interventions ponctuelles qui, malgré leur intérêt, avaient peu d'impact sur le changement de comportement et la prise de conscience environnementale. A contrario, la démarche éco-école ouvre aux enseignants la possibilité de travailler sous forme de projet et beaucoup plus en profondeur. Sa méthodologie est claire et formalisée. Elle comprend 7 étapes très simples à mettre en œuvre et utilise le programme scolaire pour travailler avec les élèves de manière transversale et tout au long de l'année.

De quelle manière intervenez-vous ?

Nous apportons aux enseignants des ressources pédagogiques qui vont les aider dans leur projet. Nous leur fournissons des maquettes expérimentales, des exercices spécifiques... Mais le plus important c'est de pouvoir accompagner les équipes en se déplaçant sur place au moins trois fois dans l'année. Souvent les projets initiaux sont pleins de bonnes intentions et multiplient les objectifs, il faut les ramener à des pro-

portions plus modestes pour les rendre réalisables et durables. Nous avons un rôle d'initiateur et de coordinateur, même si les projets ne fonctionnent que s'ils sont portés par les enseignants.

Quel bilan tirez-vous des projets que vous avez accompagnés ?

C'est encore trop tôt pour savoir si les actions menées permettront de « transformer » durablement les comportements des futurs citoyens que sont les élèves. On constate avec satisfaction que la démarche perdure de façon autonome dans certaines écoles et débouche sur un travail en profondeur. Il y a fort à parier que les élèves engagés dans des activités de réflexion sur les thématiques écologiques depuis la maternelle développeront une vraie conscience environnementale. L'un des objectifs, c'est aussi de replacer l'école dans son rôle historique de générateur de lien social en favorisant une ouverture aux municipalités et aux parents d'élèves. Sur ce plan, l'objectif est atteint et c'est d'autant plus frustrant pour nous, en ce moment, d'être contraints de restreindre nos actions en raison des difficultés financières des collectivités territoriales.

A la poursuite du fanion vert

Depuis trois ans, l'école se voit récompensée du fanion vert décerné à tous les établissements qui mènent à bien la démarche éco-école. « C'est toujours valorisant pour les enfants d'avoir une reconnaissance de leur travail, surtout dans un cadre national ». Mais pour Dominique l'essentiel est dans la dynamique enclenchée par le projet « La mairie nous aide autant qu'elle le peut, l'association de parents

nous permet de financer des sorties, la participation d'intervenants. Tout cela crée des solidarités et un état d'esprit positifs autour de l'école ». Une atmosphère qui transparait dans le discours des enfants. Pour Sven qui va de plus en plus à l'école en vélo : « Ça fait plaisir de penser que des élèves pourront manger les fruits des arbres que nous avons plantés. »

PHILIPPE MIQUEL

*voir page ci-contre

LAËTITIA PELLERÉY EST RESPONSABLE DE PROJET AU CENTRE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES (CEDER) DE NYONS. SPÉCIALISÉE DANS L'ÉNERGIE, ELLE A ACCOMPAGNÉ UNE DIZAINE DE PROJETS ÉCO-ÉCOLE DANS LA DRÔME ET LE VAUCLUSE.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

TOUT SUR LE LABEL ÉCO-ÉCOLE

Le site éco-école fournit l'ensemble des outils nécessaires aux établissements pour intégrer la démarche et rejoindre les quelque 900 écoles inscrites dans le projet en 2011 en vue d'obtenir le label : présentation de la démarche, méthodologie, thèmes à développer, ressources et contacts des correspondants locaux...

Plus d'infos sur <http://www.eco-ecole.org>

PRIMAIRE

SITE EDD

Sur le site EDD primaire, créé en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, on peut trouver des contenus directement accessibles aux élèves, avec des animations, des exercices, des expériences sur des thèmes tels que l'eau, l'énergie, ou les déchets. Un volet du site destiné aux enseignants propose des fiches pédagogiques ainsi que les corrigés d'exercice.

Plus d'infos sur <http://www.education-developpement-durable-primaire.fr/>

AFFICHAGE

PLANCHES DEYROLLES

La maison Deyrolles, editrice historique de planches pédagogiques pour les écoles, a produit une collection de 10 planches consacrée à l'éducation au développement durable. Ces planches sont destinées à l'affichage en classe, elles sont distribuées gratuitement dans trois académies (Rouen, Rennes, Caen). Le ministère de l'éducation a mis en ligne un livret pédagogique d'accompagnement de ce matériel.

Plus d'infos sur <http://www.deyrollepourlavenir.com/>

98%

DES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

(dont font partie les enseignants) possèdent un ordinateur d'après les derniers chiffres extraits des « Tableaux de l'économie française » de l'INSEE, contre 66,6% de l'ensemble des français. 94,2% disposent d'une connexion internet, et 91,7% ont une télévision couleur, seul chiffre en baisse par rapport à l'édition précédente.



TIC

LE NOUVEAU RAPPORT FOURGOURS

Quelle place pour le numérique à l'école ? Le député UMP Jean-Michel Fourgous a remis lundi 13 mars son rapport sur l'évolution de la pédagogie par le numérique au premier ministre. Le rapport présente des objectifs d'évolution des TIC dans le système éducatif. En 2010, un premier rapport avait soulevé la nécessité d'équiper les écoles, et mis en valeur le rôle des enseignants.

➤ Rubrique [L'école/Le système éducatif](#)

GRANDE PAUVRETÉ

ATD QUART MONDE S'INVITE DANS LA CAMPAGNE



Le 14 février ATD Quart Monde a rendu publiques les 64 propositions politiques qu'il présente aux différents candidats à l'élection présidentielle. Le constat dressé par l'association est sans concessions : la quasi impossibilité de sortir de l'exclusion pour les personnes qui en sont victimes rend impérieuse la nécessité d'imposer cette question dans la campagne présidentielle. En raison de la nature multi-dimensionnelle de la pauvreté et de l'indivisibilité des droits fondamentaux, ATD Quart Monde affirme que toutes les politiques publiques doivent avoir pour priorité la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les 64 propositions en appellent « au respect de l'égalité de tous dans une France riche de tous ses habitants ». Les questions de logement, d'éducation, d'accès à la culture ou à l'emploi sont ainsi passées au crible de la lutte contre la précarité et de la grande pauvreté. En matière d'éducation, le dialogue difficile entre les familles très défavorisées et l'institution anéantit en partie l'espoir que ces familles placent dans l'école. ATD Quart Monde propose de rendre plus accessible l'école aux familles par différents dispositifs : création d'un espace parents dans chaque établissement, mise en place de co-formations enseignants-parents, coopération entre classes de filières différentes, et enfin accompagnement dans l'orientation. Les travaux d'ATD Quart Monde ont été par le passé à l'origine de plusieurs avancées dans la politique de lutte contre l'extrême pauvreté (RMI, CMU...). CG

COOPÉRATION

PLANÈTE COOP

Du 21 au 25 mars, aura lieu la 10ème semaine de la coopération à l'école qui a pour objectif de sensibiliser aux valeurs et principes de la coopération, et de valoriser la pédagogie coopérative. Afin de répondre à ces objectifs, l'OCCE a créé Planète Coop un jeu de questions réponses sur les familles coopératives, un jeu en ligne et un kit pédagogique. Des actions sont organisées en régions.

➤ Plus d'infos sur www.semaine.coop

MATHÉMATIQUES

UNE SEMAINE POUR SÉDUIRE

Afin de « prévenir l'innombrisme » et d'encourager les vocations scientifiques, la première édition de la Semaine des mathématiques est lancée du 12 au 18 mars 2012, sur le thème « filles et mathématiques ». Elle vise à sensibiliser élèves et grand public à l'importance des mathématiques.

➤ Plus d'infos sur <http://eduscol.education.fr/cid59178/semaine-des-mathematiques.html>

CHANT

NOUVELLE ÉDITION DES « ENFANTS DE LA ZIQUE »

Depuis 1995, les Francofolies et le CNDP éditent un livre CD sur la chanson francophone, proposé gratuitement aux écoles. Cette année les 18 chansons sont rassemblées autour du thème « Toute une histoire ! Chansons, migrations, mutations ». Il fait suite à la publication l'an passé de « Toute une histoire ! Comme ça leur chante ».

➤ Plus d'infos sur www.francofolies.fr/educ/edition/enfants-zique.html

ECHECS

L'INTÉRÊT DU JEU

Dans le cadre du plan sciences et technologies à l'école lancé en janvier 2011, les enseignants sont invités par le ministère à développer dans les classes l'usage du jeu d'échecs. Une circulaire du 12 janvier intitulée « Introduction du jeu d'échecs à l'École » vise à sensibiliser aux bienfaits de ce jeu qui mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction, en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui.

➤ Plus d'infos sur <http://eduscol.education.fr/pid23341-cid59084/introduction-du-jeu-d-echecs-a-l-ecole.html>

INFOS SERVICES

INDEMNITES DE DIRECTION D'ÉCOLE

L'ARRÊTÉ DU 18 JANVIER 2012 FIXE LES NOUVEAUX MONTANTS DE L'INDEMNITÉ DE SUJÉTIONS SPÉCIALES ATTRIBUÉE AUX DIRECTEURS D'ÉCOLE, DONT LA PART VARIABLE AUGMENTE À PARTIR DU 1ER FÉVRIER 2012. CETTE INDEMNITÉ SE COMPOSE D'UNE PART PRINCIPALE COMMUNE À TOUTES LES ÉCOLES ET D'UNE PART VARIABLE LIÉE À LA TAILLE DE L'ÉCOLE. ELLE EST VERSÉE MENSUELLEMENT. L'INDEMNITÉ EST MAJORÉE DE 20 % POUR LES ÉCOLES EN ZEP ET DE 50 % POUR LES ÉCOLES ECLAIR.

Nombre de classes de l'école	Part principale	Part variable
De 1 à 4 classes	1295,62€ (107,97€/ mois)	300€ (25€/ mois)
De 5 à 9 classes	1295,62€ (107,97€/ mois)	600€ (50€/ mois)
10 classes et plus	1295,62€ (107,97€/ mois)	900€ (75€/ mois)

INTÉRIM DE DIRECTION : TOUT COLLÈGUE RÉGULIÈREMENT DÉSIGNÉ POUR ASSURER L'INTÉRIM D'UN DIRECTEUR PERÇOIT UNE INDEMNITÉ D'INTÉRIM CORRESPONDANT AU TAUX DE L'INDEMNITÉ DE SUJÉTIONS SPÉCIALES À LAQUELLE POURRAIT PRÉTENDRE LE TITULAIRE DU POSTE, MAJORÉE DE 50 %. L'INDEMNITÉ EST ATTRIBUÉE POUR TOUT REMPLACEMENT D'UNE DURÉE SUPÉRIEURE À UN MOIS. SON MONTANT EST FIXÉ AU PRORATA DE LA DURÉE TOTALE DE L'INTÉRIM.

QUESTIONS/RÉPONSES

Mon mari n'a pas obtenu sa mutation professionnelle. Puis-je annuler ma demande de permutation ?

➤ Il est possible de solliciter une annulation de permutation après diffusion des résultats. Il faut établir une double demande d'annulation motivée (perte d'emploi, mutation imprévisible du conjoint, situation médicale...) auprès des DASEN (ex. IA) des départements d'origine et d'accueil. Le courrier doit suivre la voie hiérarchique. La demande sera soumise aux CAPD des deux départements pour avis. Il est conseillé d'adresser une copie du courrier aux représentants du personnel de votre département.

Je n'ai pas obtenu satisfaction aux permutations informatisées. Que puis-je faire ?

➤ Il est possible de formuler une demande d'ineat-exeat (permutation manuelle). La demande d'exeat (autorisation de sortie) est à adresser au DASEN (ex. IA) du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) à destination du DASEN du ou des départements sollicités. Toute demande doit être motivée (attestation de l'employeur du conjoint, justificatif du mariage, du PACS ou de la vie maritale) et obligatoirement transiter par voie hiérarchique. Aucun ineat ne peut être prononcé sans la délivrance de l'exeat. Attention à la date limite de réception des demandes dans les IA. Les permutations manuelles sont traitées en CAPD courant juin à fin d'harmonisation nationale. Penser à adresser une copie du dossier à vos représentants du personnel.

LU DANS LE BO

- N° 7 DU 16 FÉVRIER 2012**
 - Conseil national pour l'enseignement de la santé et de la sécurité au travail
- N° 8 DU 23 FÉVRIER 2012**
 - Opération École ouverte pour l'année 2012
- N° 9 ET SPÉCIAL N° 1 DU 1ER MARS 2012**
 - Programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale - 2012
 - Mouvement : Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés
 - Conseils, comités et commissions : Désignation des membres du CHSCT ministériel du ministère chargé de l'éducation nationale

Le joueur de flûte de Hamelin

La légende du joueur de flûte de Hamelin, rapportée par les frères Grimm, a inspiré la réalisation de plusieurs ouvrages jeunesse.

C'est une légende très populaire en Allemagne rapportée par les frères Grimm. On dit qu'au XIII^e siècle, le village de Hamelin en Basse-Saxe fut un jour envahi par une horde de rats. Les rongeurs investirent toutes les maisons, même celle du bourgmestre. Les édiles évoquèrent sans résultats toutes sortes de remèdes pour les éliminer. Se présenta alors un homme étrange qui affirma pouvoir débarrasser le bourg de tous ses rats en échange d'un sac d'or. Marché conclu, il tira de sa flûte une musique envoûtante, et tous les rats le suivirent jusqu'à la rivière dans laquelle ils périrent. Las ! A son retour, les habitants ingrats refusèrent de lui payer son dû et le chassèrent... Mais le joueur de flûte revint quelques temps plus tard... Et l'air qu'il joua cette fois attira tous les enfants de Hamelin. Il les conduisit dans la forêt et les fit entrer dans une caverne où ils disparurent à jamais... Cette légende a inspiré, entre autres, ces versions dans lesquelles l'écriture et l'illustration influent sur la réception du texte.

LE JOUEUR DE PIPEAU DE HAMELIN (The Pied Piper of Hamelin)

(A) Ecole des Loisirs, Robert Browning, Kate Greenaway, Mouche (6€)

Dès 6 ans

Texte en vers de 1842, du poète anglais Robert Browning traduit par Bernard Noël. La langue recherchée et le travail sur les rythmes et les sons se prêtent avec bonheur à une lecture orale. Cette version ancienne est illustrée avec une grâce surannée par Kate Greenaway (1888), peintre célèbre pour ses aquarelles délicates et ses petits enfants virevoltants.



LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN (The Pied Piper of Hamelin)

(A) Samivel - Père Castor,

Secondes lectures (4,20€) Dès 6 ans

Samivel publie cette version tragicomique en 1948. Il joue sur les détails précis pour donner un reflet d'authenticité à l'histoire : lieux, rues et dates, noms du Bourgmestre, du Maître d'École, du gardien du Donjon, ou du rôtiiseur... Mais en même temps, il atténue la cruauté du récit par le style de ses illustrations, par l'introduction d'accumulations, de détails comiques comme la liste des méfaits de ces rats qui dévorent les livres dont subsistent le titre et l'auteur.

LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN

(A) Grimm, ill. Lisbeth Zwerger (Postface), Minédiction 2012 (8€)

Dès 8 ans

Outre l'intérêt du texte des Grimm et des fines illustrations aux tons pastel de Lisbeth Zwerger, cette version présente dans la postface de Renate Raecke plusieurs hypothèses quant aux origines historiques de la légende.

LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN (The Pied Piper of Hamelin)

(A) François Mathieu, ill. May Angeli - Sorbier (13,50€) Sélection MEN Cycle 3

Les magnifiques gravures sur bois de May Angeli, ses drapés, ses jeux de capes, ses architectures, ainsi que de nombreux termes du texte, ancrent la légende dans un passé médiéval. Le narrateur, prenant à témoin le lecteur, se fait conteur, et ses phrases courtes, percutantes, sont autant de séquences qui font monter la tension dramatique. Une lecture orale permet d'apprécier mieux encore la langue riche et soutenue du texte.

HAMELIN

(A) Grimm, ill. Lisbeth Zwerger (BD) André Houot, Jocelyne Charrance - Glenat 2011 (13,50€) 10-15 ans



Belle BD aux tonalités d'ocre rouge. L'atmosphère de cette ville de Basse-Saxe au XIII^e est magnifiquement rendue dans un style médiéval cher à Viollet-le-Duc :

gargouilles, clochers démesurés, balcons en surplomb, colombages, place grouillante, mélange de pittoresque et de fantastique. Les habitants ont des trognes à la Breughel et suent la bêtise et la méchanceté. L'énigme du joueur de flûte reste entière : démon, magicien, justicier ? Le scénario est fidèle à la trame originale du conte des Grimm, mais des personnages sont rajoutés contribuant à la cruauté de la légende. A cette époque, l'intolérance et la peur du diable, la brutalité et la lâcheté peuvent facilement coûter la vie. Ainsi en est-il des amours tragiques du jeune Albéric et de la jolie Eva devenue muette après avoir été violée par des gredins. Depuis, elle erre sur les routes avec le petit frère d'Albéric disparu à la suite du joueur de flûte. Pauvres hères décrépés, elle fait la manche et lui conte par les villages l'histoire terrible des enfants d'Hamelin.

MARIE-CLAIRE PLUME

Cf. aussi :

LE JOUEUR DE FLUTE D' HAMELIN

Album : Michèle Lemieux - Calligram 2008 (3€)

Bandes dessinées A. Floc'h - Soleil 2005 (Bibliothèques)

Cinéma : Film de Jacques Demy 1972

Plus d'infos sur www.snuipp.fr
L'enfant, Thématique : Le joueur de flûte

UNE TABLETTE À DÉGUSTER

À l'école maternelle Albert Camus de Talence (Gironde), les 29 élèves de moyenne et grande section ont jeté leur cahier au feu. Heureusement, leur maître Philippe Guillem n'est pas au milieu ; c'est lui qui a institué depuis la rentrée l'usage de la tablette numérique en lieu et place du traditionnel cahier de vie. Pour l'enseignant, ce nouvel outil est particulièrement adapté pour apporter des réponses à la question rituelle des parents à leur enfant : qu'est-ce que tu as fait à l'école ? « Les enfants, en ramenant la tablette chez eux, sont particulièrement fiers de la faire découvrir et d'en démontrer leur maîtrise. L'objet suscite beaucoup de curiosité de la part des parents. C'est l'occasion pour eux de réaliser qu'ils doivent accompagner leurs enfants dans l'usage des nouvelles technologies, usage qui demande à être soigneusement balisé (les familles ne doivent pas se connecter ni laisser de traces sur la tablette). »

Une petite valise qu'on ramène à la maison

La tablette permet à chaque enfant, deux ou trois fois par an, de ramener à la maison « une petite valise remplie de moments d'école » : vidéos, photos, comptines, chansons... « Le contenu est discuté avec les enfants ce qui permet d'établir avec eux la distinction entre ce qui relève du collectif de la classe et les choses plus intimes et personnelles qui ne doivent pas être rendues publiques ». Philippe vient de mettre en place une nouvelle activité quotidienne : « les dégustations culturelles ». Chaque jour une oeuvre de musique, d'art visuel ou de poésie est présentée en classe. Elle est ensuite visible sur la tablette pour être partagée et discutée en famille. PHILIPPE MIQUEL

Plus d'infos sur <http://philippe.guillem.free.fr>



EN BREF

ET AILLEURS ?

JOURNÉE CONTRE LE RACISME

Le 21 mars sera la journée mondiale de lutte contre le racisme. A cette occasion, le CIDEM diffuse « prévenir et combattre toutes les formes de discrimination » (1,50€), une brochure destinée aux éducateurs pour mieux faire connaître les droits de chacun, les politiques et les programmes en matière de droits fondamentaux, de justice et de citoyenneté.

Plus d'infos sur www.cidem.org

BNF

UN SIÈCLE D'ÉDITIONS

Sur le site très riche de la BNF, un nouvel espace est entièrement dédié aux enfants de 8 à 12 ans, véritable introduction à l'univers de l'écrit et de l'image. L'internaute en herbe peut, seul ou en compagnie d'un adulte, déambuler dans des salles de lecture virtuelles, des cabinets de curiosités, des galeries d'images, des auditoriums, des magasins de secrets, des chambres d'histoires... Parmi les propositions on retiendra le parcours découverte Gallimard qui offre un itinéraire ludique au fil des publications jeunesse de la célèbre maison d'édition.

Plus d'infos sur <http://enfants.bnf.fr/parcours/gallimard>

MAIF

APPRENDRE À PORTER SECOURS

La MAIF propose en téléchargement sur son site une série de fiches destinées à enseigner les gestes d'urgence à l'école primaire. Veiller à sa sécurité, connaître son corps, répondre aux questions d'un service de secours... Les questions abordées sont déclinées par cycle et comprennent des documents à l'usage des élèves et des enseignants.

Plus d'infos sur <http://www.apprendreaportersecours.fr>

Armes conventionnelles : vers la fin d'un commerce meurtrier ?

Au mois de juillet les nations unies tenteront de signer un Traité international sur le commerce des armes classiques visant à interdire la vente à des pays ne respectant pas les droits humains. Un accord difficile à conclure.

En juillet prochain, une centaine d'Etats membres des nations unies se réuniront à New-York pour tenter d'adopter le premier traité sur le commerce international des armes classiques (TCA). Des armes conventionnelles qui seraient responsables de près de 750 000 morts par an dans le monde. Le processus a été lancé en 2006, sous la pression d'ONG réunies dans le collectif « *Contrôlez les armes* ». Pour elles, il s'agit d'interdire la vente d'armes quand il y a un risque pour que ces dernières « *soient utilisées pour commettre ou favoriser des violations graves des droits humains* ».



2007, la Côte d'Ivoire s'engage dans un processus de réconciliation et de désarmement en brûlant des armes lors de la cérémonie des Flamme de la Paix. © UN Photo/Basile Zoma

Le printemps arabe avec son flot de répressions en Egypte, en Tunisie, en Lybie et qui se poursuivent en Syrie, plaide en faveur des arguments des ONG. Mais de là à parvenir à un accord, il reste un pas de géant à accomplir. Une réunion préparatoire au sommet de juillet s'est déroulée du 13 au 17 février. L'objet était de définir le règlement de la négociation de l'été prochain. La règle qui a été retenue pour l'élaboration et l'adoption du texte du TCA est celle du consensus, et non pas de la majorité. Les ONG y voient une manière implicite d'accorder aux Etats un droit de veto, même si le mot reste tabou.

Un accord difficile à conclure

Or la situation en Syrie démontre que le consensus reste difficile à obtenir. La Russie et la Chine s'opposent à toute résolution de l'ONU pour condamner le régime de Bachar el-Assad auquel elles fournissent armes et munitions. « *Plusieurs gouvernements, dont*

ceux de l'Égypte, de l'Iran, du Pakistan et de la Syrie essaient en effet de bloquer quelque accord que ce soit. D'autres essaient d'édulcorer les garanties figurant dans le traité qui sont susceptibles de protéger les droits humains » indiquait Amnesty qui, avec deux autres ONG, CCFD et Oxfam, appelle à « *la fin d'un commerce meurtrier* ».

Mais ces organisations n'étaient pas les seuls représentants de la société civile à faire du lobbying. C'était le cas notamment de la National Rifle Association des États-Unis ou du World Forum on the Future of Sport Shooting Activities (WFSA) qui souhaitent exclure du traité certaines armes à feu. Outre la suspension des ventes d'armes classiques aux Etats susceptibles de les utiliser en violant les droits humains, les organisations non gouvernementales, elles, souhaitent que soient incluses dans le traité « *les munitions et les équipements de maintien de l'ordre et de police* ». La conclusion d'un accord sur ces bases n'est pas gagnée d'avance. PIERRE MAGNETTO

LEURAVIS

OSCAR ARIAS SANCHEZ
PRIX NOBEL DE LA PAIX

« Il est impossible d'évaluer les dégâts provoqués par les décisions des pays pauvres qui ont préféré acheter des armes illégales et inutiles, détournant ainsi des fonds qui auraient dû être consacrés à l'éducation et au système de santé. »

AMNESTY INTERNATIONAL,
OXFAM, CCFD

« Ce traité pourrait être la plus grande avancée du droit international en faveur de la protection des populations civiles et de la Défense des droits de l'Homme depuis la création de la Cour pénale internationale en 1998. »

CONTRÔLEZ LES ARMES
COLLECTIF D'ONG

« Chaque jour des millions de personnes souffrent des conséquences directes et indirectes d'un commerce des armes irresponsable. Des milliers sont tués, blessés, violés et forcés de fuir leurs maisons par la faute d'un manque de rigueur dans le contrôle de ces transferts. »

VIRGINIE MOREAU
GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

« Le commerce des armes conventionnelles est un phénomène mondial, globalisé. Il est donc interdépendant et touche tous les pays. Les entreprises de l'armement, acteurs principaux de ce commerce, se sont elles-mêmes mondialisées, poursuivant de vastes programmes de collaboration et fonctionnant avec de longues chaînes d'approvisionnement. »

Jack Koch, un enseignant qui croque l'école



Jean, baskets, pull marin et bandana. Ecran d'ordinateur, guitares au mur... Ce sympathique personnage qu'on pourrait croire sorti d'une bande dessinée nous cache un outil essentiel à son activité : le crayon ! Si Jack Koch (c'est bien lui, vu par lui) est d'abord un enseignant confirmé, il n'en est pas moins un dessinateur reconnu par tous ceux qui fréquentent l'école de près ou de loin. « *J'ai toujours aimé dessiner. Mes dessins amusaient mes collègues puis avec internet tout a pris de l'ampleur : depuis la création du blog, ils sont de plus en plus consultés et commentés. Et avec Facebook, j'ai même pu sortir de la seule thématique de l'école.* »

Titulaire remplaçant sur le secteur d'Obernai dans le Bas-Rhin, ce sont ses nombreuses rencontres avec les ensei-

gnants, les élèves et leurs parents qui lui donnent prétexte à crayonner, sur place ou après l'école. Il porte un regard tendre et drôle sur son environnement de travail, et n'hésite pas à se moquer des travers des uns et des autres, sans méchanceté mais avec une pertinence et une fraîcheur qui font d'emblée de lui un collègue sympathique. Sa notoriété s'amplifiant, il répond de plus en plus à des commandes et se voit proposer des illustrations de livres ou des conceptions d'affiches. Pour autant, il n'est pas à l'ordre du jour de changer de priorité professionnelle. « *J'aime aller à l'école et je dessine avant tout pour le plaisir.* »

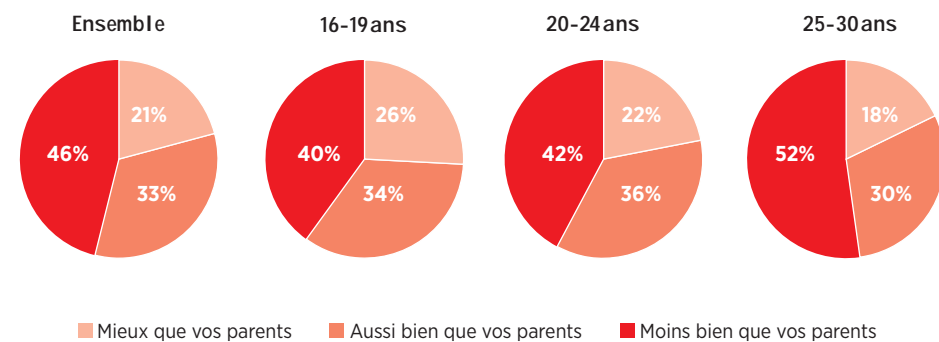
Donc pas question pour lui de se jeter sur le chocolat qu'il présente volontiers dans ses dessins comme l'anti-dépresseur préféré des enseignants. Comme quoi, il les connaît bien. CG

JACK KOCH PORTE UN REGARD TENDRE ET DRÔLE SUR SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, ET N'HÉSITE PAS À SE MOQUER DES TRAVERS DES UNS ET DES AUTRES.

➤ Pour retrouver les dessins de Jack Koch, rendez-vous sur son blog <http://www.dangerecole.blogspot.com>

L'ÉTAT D'ESPRIT DES JEUNES

PRONOSTIC DES 16-30 ANS SUR LEUR FUTURE SITUATION PAR RAPPORT À CELLE DE LEURS PARENTS :



➤ Un récent sondage Ifop* montre que 69% des jeunes de moins de 30 ans ont confiance en leur avenir personnel, mais que 31% d'entre eux se disent pessimistes quant à celui de la société. Leur optimisme quant à leur capacité à s'en sortir reste toutefois pondérée par l'idée qu'ils se font de leur situation future comparée à celle de leurs parents. Près de la moitié d'entre eux s'attendent à pire et seulement 21% pensent que ça ira mieux pour eux. * Sondage Ifop pour Paris Match

- Enquête auprès des jeunes - Février 2012

EN BREF

HAUTE-VIENNE

RÉSERVES SUR LE DEVOIR DE RÉSERVE

Suite à une note émise par l'IA de Haute-Vienne aux écoles sur le devoir de réserve en période électorale, et à une alerte du SNUipp87, le SNUipp rappelle que le droit de réserve ne concerne que les fonctionnaires d'autorité et en aucun cas les enseignants des écoles. Ceux-ci, qu'ils soient adjoints ou directeurs, ont parfaitement le droit d'être candidats à une élection, ou de participer ou d'organiser une réunion publique.

JEUNESSE AU PLEIN AIR

POUR QUE DURENT LES COLOS ET LES SÉJOURS ADAPTÉS

La JPA réagit à l'adoption de l'amendement Baguet qui entérine le repos compensateur des personnels de centre de vacances, prévu dans le code du travail, mais qui fragilise les équilibres financiers des associations. La JPA se prononce pour la création d'un statut de volontaire et demande l'organisation rapide d'un « Grenelle » des séjours pour mineurs et personnes en situation de handicap.



CAMPAGNE

PAS D'ÉDUC', PAS D'AVENIR !

La campagne Pas d'éducation, pas d'avenir conduite par la Ligue de l'enseignement et Solidarité laïque a pour objectif de récolter des fonds pour développer l'éducation pour tous dans le monde. Chaque année des projets éducatifs sont sélectionnés et financés dans des pays pauvres. Plus de 300 projets ont été soutenus ces dix dernières années.

➤ Rubrique L'école/Solidarité

Enseigner : un métier à risques

En mai 2011, plus de 5 000 agents de l'Éducation nationale ont répondu à l'étude du Carrefour santé social* sur les risques psycho-sociaux, l'épuisement professionnel et les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Une proportion non négligeable des professionnels de l'Éducation nationale est en situation de risque psycho-social avéré, conclut l'étude du Carrefour santé social. La « latitude décisionnelle » dont bénéficient les agents de l'Éducation nationale tend à atténuer la « demande psychologique » élevée à laquelle ils sont soumis. Pourtant, un agent sur quatre est en situation de « tension », et la proportion de cadres femme « tendues » est quatre fois supérieure à celle observée dans le reste de la population (SUMER 2011**). Cette tension au travail s'observe davantage chez les CPE et chez les personnels techniques et administratifs. Du côté des enseignants, ce sont les professeurs d'école et de collège qui y sont le plus soumis, sans que l'âge ou le sexe n'interviennent de manière significative. 14% des sondés, soit un sur sept, sont dans une situation d'épuisement professionnel (burnout) lié à un « stress excessif et continu au travail ». La proportion la plus élevée s'observe chez les personnels en fin de carrière et tout particulièrement chez les hommes de plus de 55 ans, chez qui ce taux atteint les 19%. Les personnels du premier degré sont également soumis à un risque élevé d'épuisement émotionnel. Du côté des douleurs musculo-squelettiques, presque tous les agents (78%) déclarent en souffrir. Ils sont presque la moitié à les avoir ressenties au cours de la semaine précédant leur réponse à l'enquête. Les femmes, de manière générale, apparaissent plus affectées que les hommes: après 45 ans, le quart d'entre elles se plaint de douleurs dans le bas du dos. La localisation de ces troubles est à mettre en relation avec les exigences posturales de la profession

exercée et varie en fonction des emplois. Si l'objectif du Carrefour santé social est de déceler les situations à risques pour la santé des personnels, il a aussi pour ambition d'alerter l'employeur public afin qu'il s'empare de ces questions et qu'il y apporte des réponses efficaces. Au-delà de l'évolution des métiers de l'éducation, source d'amplification du stress et du mal-être au travail, la question de la médecine du travail et plus particulièrement de la médecine préventive se trouve une fois de plus posée. CG



De nombreux cas de troubles psycho-sociaux et de problèmes musculo-squelettiques sont observés.

*organisme de veille regroupant les organisations syndicales et la MGEN ** enquête sur les expositions professionnelles des salariés (2002-2003)

Pierre Joxe, ancien ministre et avocat au barreau de Paris à l'antenne des mineurs*



« Un service social et éducatif autant que judiciaire »

Votre nouvelle fonction d'avocat a-t-elle modifié votre regard sur le fonctionnement de la justice ?

En effet, car je connaissais bien les juridictions administratives mais je connaissais très peu les juridictions pénales, et encore moins la justice des mineurs qui n'est pas publique. Cette justice est capitale pour la prévention de la délinquance, comme pour la protection des libertés ; mais elle est la plus pauvre de France et d'Europe. Elle manque autant de personnels — magistrats et éducateurs — que de moyens matériels.

Comment expliquez-vous la mise à mal de l'ordonnance de 45 sur la justice des mineurs ?

Je la constate, mais je ne l'explique pas faci-

lement. Cela a commencé avec les lois dites « Perben », mais que Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, avait déjà inspirées... Cela s'est aggravé sous sa présidence, avec une frénésie de lois de circonstance, toujours répressives et toujours inefficaces. Pourtant l'Ordonnance de février 1945, inspirée par l'idéologie du Conseil National de la Résistance, est partout considérée comme un modèle. J'espère par mon livre informer, alerter et préparer une restauration d'un service social et éducatif autant que judiciaire.

Quels sont pour vous les principes qui doivent guider la justice des mineurs ?

Ils se sont dégagés au cours du XX^e siècle, prolongeant l'évolution du droit pénal inspiré

par les philosophes du XVIII^e siècle. Il s'agit d'abord d'approfondir le principe de la personnalisation des peines et son application aux enfants et aux adolescents, afin de ne plus les considérer comme des adultes miniatures mais comme des êtres en devenir. Ensuite, il s'agit de reconsidérer le principe d'adaptation des sanctions au caractère de chaque jeune délinquant, en s'efforçant de les éduquer par des mesures de réparation à caractère concret et symbolique. Enfin, repenser à limiter l'incarcération, toujours possible mais toujours regrettable et risquée, et la conserver en tant qu'ultime recours. Un jeune sort rarement amélioré de prison.

PROPOS RECEUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

* Pierre Joxe vient de publier « Pas de quartier, délinquance juvénile et justice des mineurs » chez Fayard.

AGENDA

LE 17 MARS 2012 À SAINT-DENIS

FAMILLES, ÉCOLE, QUARTIER : POUR UNE DYNAMIQUE ÉDUCATIVE

Les 5èmes Rencontres Nationales sur l'Accompagnement organisés par le GFEN s'intéresseront à une éducation partagée entre familles, école et quartier. Pierre Périer interviendra sur la question des familles populaires et Patrick Rayou sur celle des devoirs à la maison. Une table ronde sera par ailleurs l'occasion de débattre des ambitions pour une autre politique éducative.

En savoir plus : http://www.gfen.asso.fr/fr/5emes_rencontres_nationales_sur_l_accompagnement

LES 21 ET 22 MARS À MARSEILLE

LE NUMÉRIQUE, DES NOUVELLES RESSOURCES POUR APPRENDRE ?

La 17^e édition des Rencontres annuelles de l'Orme, « Orme2.12 » mettra l'accent sur les nouvelles ressources numériques déployées aujourd'hui dans le système éducatif. Orme 2.12 invite à échanger sur les pratiques développées dans l'éducation et leurs évolutions: en quoi le numérique change-t-il le contenu et les formes d'apprentissage? Vers quelles ressources éditoriales s'orienter? Selon quels critères? Comment former des jeunes autonomes et responsables dans leurs usages des TIC?

En savoir plus : <http://www.orme-multimedia.org/r2012>

LES 27 MARS À LYON

PENSER LES PRIMES SOCIALISATIONS : REGARDS CROISÉS

Wilfried Lignier, professeur agrégé à l'ENS Jourdan, animera une conférence sur « La psychologie culturelle comme science sociale du développement de l'enfant ». Elle s'insère dans le cycle « Penser les primes socialisations : regards croisés » organisé par l'Ifé dans le cadre d'un programme de recherche piloté par Bernard Lahire, professeur de sociologie à l'ENS de Lyon, sur les conditions historiques, sociales et psychologiques de production des croyances, goûts, et habiletés au cours de la petite enfance.

En savoir plus : <http://www.inrp.fr/manifestations/2011-2012/penser-les-primas-socialisations-regards-croises-cycle-de-conferences>

CINÉMA

LA TERRE OUTRAGÉE



Michale Boganim est née en Israël, elle a étudié l'anthropologie à Paris, puis le cinéma à Londres. En 2005, elle a réalisé un documentaire bouleversant, Odessa... Odessa ! sur les derniers Juifs de la ville d'Ukraine. Puis elle est partie à Tchernobyl, attirée par cet endroit impossible. L'idée d'aller voir de ses propres yeux le lieu de la catastrophe de 1986 est le point de départ de ce nouveau film, une fiction cette fois. Tout commence le jour d'avant, moment de bonheur où nul ne sait que le monde va s'écrouler. L'arrivée de la catastrophe se fait du point de vue des personnages, incompréhensible, mystérieuse, obscurcie par les mensonges des autorités. Puis c'est l'exil forcé de la population. On retrouve Anya, le personnage central, dix ans plus tard, devenue guide

pour les quelques touristes francophones échoués dans ce paysage fantôme. Michale Boganim a tourné sur place, avec des comédiens ukrainiens. Son héroïne est interprétée par Olga Kurylenko. La cinéaste avoue qu'elle a eu peur au début de son propre choix. « Elle me paraissait trop belle... ». Le talent et la force émotionnelle de l'actrice apaisent ses craintes. Le film, qui sort le 28 mars sur les écrans, brasse avec maestria des questions emmêlées : l'irruption du malheur, la mémoire des sinistrés, les bouleversements politiques du XX^e siècle, l'attachement à une terre inhabitable, la recherche du bonheur dans un monde difficile. Du grand cinéma. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

DIAGNOSTIC

Avec « Diagnostic », troisième volet d'un triptyque musical, Ibrahim Maalouf nous donne un album qui résonne comme un bilan de carrière. Ce trompettiste d'origine libanaise a joué avec Sting, Arthur H, Archie Shepp... Sa musique embrasse ses amours vagabonds, passant avec « Maeva in Wonderland » d'une fanfare balkanique à l'accent cubain à la douceur Romantique de « Your Soul » au piano, du son magistral de sa trompette avec « Everything or nothing » à l'hommage rendu au roi de la pop avec « We'll always care about you », ou enfin aux tonalités plus orientales d'une trompette à quarts de tons inventée par son père. Dans ces ruptures stylistiques, la mélodie pointe et l'émotion explose.

Après trois albums à l'esprit écolo contre la pollution et la déforestation, le groupe UHT° (Ultra Haute Température) poursuit avec « H2O ». Un son électro-jazzistique qui frissonne, jonglant entre les sons des scratches du DJ Nino Korta, les platines ou le theremin du DJ Click et ceux plus acoustiques de la contrebasse de Thomas Julienne, des flûtes de Ludivine Issambourg, du saxophone, de la clarinette et de la sanza de Franck Dadure, du tuba et du trombone de Daniel Zimmermann ou de la flûte en bambou chinoise Xiao d'Emilie Calmé. Une recherche de nouveaux sons, longue conservation! LAURE GANDEBEUF



IBRAHIM MAALOUF DIAGNOSTIC MISTER PROD. HARMONIA MUNDI

EN CONCERT LE 17 MARS À EVRY, LE 19 MARS À PUTEAUX, LE 21 MARS À SOISSONS, LE 27 MARS À AUBUSSON, LE 28 MARS À METZ, LE 31 MARS À BAILLY ROMAINVILLIERS, LE 3 AVRIL À ANCENIS, LE 27 AVRIL À NARBONNE ET LE 5 JUIN À SAINT-DENIS

UHT° H2O NO FRIDGE